J.A. — 61e ANNEE — No 228 /227

MERCREDI 2 OCTOBRE 1963

SION ✆ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. IIc 5111
Administr., Rédaction, Pré-Fleuri 11

Régie des annonces : Publicitas sa
Sion, av du Midi 8, tél. (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association valaisanne de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance. Il se renouvelle tacitement pour une nouvelle période d'une année et ainsi de suite, sauf révocation écrite par l'abonné un mois avant l'échéance qui est fixée au 31 décembre de chaque année

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

BUREAU „88" SA

organise votre bureau !

RUE DES REMPARTS
SION — TELEPHONE (027) 2 37 73

P 270 S

La seconde session du Concile œcuménique « Vatican II »

Le pape Paul VI continue l'œuvre de Jean XXIII...

Rome, le 28 septembre 1963.

De notre correspondant de Rome, Jacques Ferrier

Paul VI aurait pu, s'il l'avait voulu, suspendre les travaux du concile œcuménique « Vatican II ». Or, à peine élu pape, il s'empressa d'annoncer que le concile ne serait pas interrompu.

Bien mieux, il se plut à souligner que la continuation de l'œuvre commencée serait « la partie la plus importante de son pontificat ».

Au moment où s'ouvre la seconde session, en cette fin de septembre, peut-on dire que le « climat » est très différent de ce qu'il était il y a près d'une année, alors que débutait la première (11 octobre 1962) ? Il est clair que l'événement est moins spectaculaire et que, extérieurement, il provoque moins de curiosité. Mais, en profondeur, l'intérêt n'a pas faibli: il est caractéristique que le nombre des journalistes, photographes et cinéastes est aussi élevé qu'il y a un an. Le travail de rénovation et de mise à jour entrepris par l'Eglise catholique a une importance capitale, et pourra avoir des répercussions dans le monde entier. Il n'est en outre pas négligeable que la situation internationale soit aujourd'hui beaucoup plus détendue.

Certes, Jean XXIII n'est plus. L'extraordinaire personnalité du pape défunt, son rayonnement et sa bonhomie avaient donné au déroulement des travaux, durant la première session, un cachet très spécial. Paul VI est davantage un intellectuel et il dégage moins de chaleur humaine que son prédécesseur. Mais il serait vain d'épiloguer sur les différences qui peuvent surgir entre un pape fils de paysan et un pape fils de journaliste.

Ce qui compte, c'est que, quant au fond des problèmes, Paul VI entend poursuivre l'œuvre commencée par Jean XXIII.

En un peu plus de trois mois de pontificat, il en a fourni des preuves nombreuses. Par exemple, dans la plupart de ses discours il a insisté sur la nécessité, pour l'Eglise romaine, de s'adapter aux temps présents.

Le 18 août, à Grottaferrata, il avait lancé un appel vibrant à l'intention des « frères séparés ». Il a accordé une audience au métropolite Nicodème, numéro deux de l'Eglise orthodoxe russe. Il veut réformer la Curie, accroître le pouvoir des évêques et donner la parole aux laïcs dans certains débats théologiques. Tout cela montre que son objectif est de suivre ce qu'on appelle la « ligne Roncalli ».

Il n'y aura pas, semble-t-il, de solution de continuité.

Le nombre des schémas (ou projets de décrets) soumis aux pères conciliaires, durant la première session, s'élevait à soixante-dix. C'était manifestement beaucoup trop : il eût fallu des années pour examiner tous ces textes, dont la plupart, de surcroît, n'avaient qu'un intérêt secondaire.

A partir du mois de janvier, les commissions compétentes se sont mises au travail, et le résultat a été le suivant : il n'y a plus actuellement que dix-sept schémas. Bien entendu, leur rédaction n'est pas définitive ; des modifications pourront être apportées au cours des congrégations générales. Le premier qui sera discuté est intitulé De Ecclesia ; il est particulièrement important, car il traite des rapports entre le souverain pontife et l'épiscopat, de la décentralisation de la curie et des prérogatives des laïcs.

On parle également beaucoup du schéma numéro 17, élaboré à la suite d'une initiative prise par le cardinal Suenens (Malines - Bruxelles). Il cherche à fixer les rapports entre l'Eglise catholique et le monde moderne. Voici quelques titres de chapitres : l'évangélisation dans les pays sous-développés ; la famille et le problème démographique ; l'ordre économique et la justice sociale ; la communauté des peuples et la paix.

Ce schéma, s'il est approuvé, ne manquera pas d'avoir un gros retentissement dans l'opinion publique internationale. Il mettra en effet en relief dans quelle optique Rome entend résoudre les grands problèmes qui se posent aujourd'hui à l'humanité entière, catholique et non-catholique.

Jean XXIII était traité, dans certains milieux, de « pape rouge ». Le pape actuel, de son côté, lorsqu'il était archevêque de Milan, avait été accusé à plusieurs reprises de complaisances à l'égard des forces politiques de gauche. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela ?

Certaines initiatives de Jean XXIII avaient donné lieu à des interprétations erronées. On avait vu dans le fait qu'il avait accordé une audience à la fille de M. Khrouchtchev et à M. Adjoubei une concession faite aux communistes. D'autre part, divers passages de son encyclique **Pacem in terris** avaient provoqué un peu d'étonnement chez les bourgeois conservateurs, qui trouvaient le pape trop progressiste.

En réalité, si Jean XXIII estimait révolue l'ère des condamnations spectaculaires et si, dans ses rapports avec les adversaires du christianisme, il voulait user de ce qu'il appelait « le baume de la charité », en revanche, il n'avait jamais transigé sur le plan de la doctrine. Il ne faut pas oublier que, le 15 mars dernier, il rappelait que le devoir du souverain pontife était de dénoncer «le danger que constitue, pour les âmes et pour la paix de la famille humaine, le communisme athée et matérialiste ».

Ainsi donc lorsque, le 1er août, Radio-Vatican a diffusé une violente diatribe contre le communisme, on a eu tort de s'en étonner et de penser que le Saint-Siège avait modifié son attitude. Dans une interview, le directeur de **L'Osservatore Romano,** M. Raimondo Manzini, a donné à ce propos des précisions intéressantes: «Sans aucun doute Jean XXIII a été le pape de la bonté ; mais il a aussi été le **defensor fidei,** en ce sens qu'il a appelé le monde entier à revenir à la foi. Or y a-t-il un moyen de défense contre le communisme plus efficace que le retour au Christ ? ».

Les conceptions de Paul VI sont identiques. Il qualifiait il y a quelques jours le marxisme de « maladie contagieuse et mortelle » ; pour la guérir, il faut avoir recours « à la charité qui sauve ». L'Eglise, qui estime inutile de prononcer de nouvelles condamnations, utilise en revanche de nouvelles méthodes de cure — si l'on peut dire. C'est sur ce plan que l'on est en droit de parler d'un changement.

Tel est le contexte dans lequel le dialogue avec le monde de l'Est, amorcé par Jean XXIII, sera poursuivi en marge des travaux du concile œcuménique. Il est évident que « Vatican II » reste avant tout une affaire intérieure de l'Eglise ; mais les contacts avec les « frères séparés », en particulier avec ceux venus de Moscou, auront aussi une très grande importance. L'établissement de relations suivies entre le Saint-Siège et l'Union soviétique se trouve toujours dans le domaine du possible.

Jacques Ferrier

VESTOL

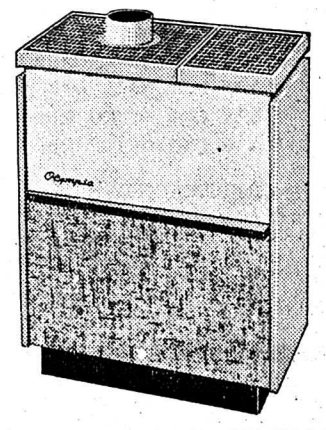

Le calorifère à mazout avec
☆ BRULEUR PIVOTANT
☆ POMPE A MAIN
☆ POMPE ELECTRIQUE
☆ REGULATEUR de TIRAGE
☆ SORTIE DE FUMEE DESSUS

(Facilités de payement)

Chez les spécialistes :

Constantin fils s.a. sion

P 69 S

En URSS, en Chine, comme au Brésil

Les sectes continuent à faire parler d'elles

Parmi les plus curieuses sectes qui existent au monde, il faut faire une place particulière aux « vieux croyants » russes et aux « Doukhobors » (culteurs de l'esprit). Sans personnalité éminente pour les grouper et pour les diriger, ces rameaux séparés de l'église orthodoxe russe ont conservé une vitalité étonnante après trois siècles de vie errante et de dures persécutions. Elles reflètent toutes deux l'esprit mystique russe porté à son paroxysme et, si elles ont été à l'origine, un mouvement de purification de l'église orthodoxe, elles sont tombées dans d'étranges croyances et des pratiques singulières qui attirent sur ses fidèles la persécution.

Il y a quelques mois, un groupe de Doukhobors venus de Sibérie, demandaient asile à l'Ambassade britannique à Moscou. Ils se disaient persécutés par les autorités soviétiques qui les empêchaient de pratiquer leur religion. La Grande-Bretagne ne put rien faire dans cette affaire purement intérieure et après quelques apaisements donnés à ces fervents mystiques, ils s'en retournèrent tranquilisés vers leur lointaine Sibérie.

Le groupe schismatique des « vieux croyants » (en russe « raskolniki ») naquit des réformes du patriarche Nicon au XVIIe siècle. Alors que l'Europe occidentale avait connu une foule d'hérésies au moyen âge, l'église russe constitua jusqu'en 1655, un bloc sans fissures. A cette époque, le patriarche Nicon, archevêque de Novgorod, fut chargé par le Tzar Alexis de réformer la liturgie. En réalité, la réforme ne portait que sur des textes que le patriarche estimait déviés de leur sens et corrompus depuis des siècles. Mais la masse russe était profondément attachée à une foi routinière, et pour des détails qui nous paraissent aujourd'hui d'une réelle insignifiance, des dizaines de milliers d'hommes moururent pour leur foi. Il ne faut pas oublier que les Moscovites sont, par certains côtés, les héritiers de Byzance. La réforme des rites apparut à la masse comme un attentat à la pureté de la foi et une puissante réaction populaire s'éleva contre les réformes du patriarches.

On imagine mal les violences qui secouèrent l'église russe au milieu du XVIIe siècle. Un prêtre fanatique Avvakoum, gagna à la cause des raskolniki de nombreux partisans. Avvakoum qui avait converti à ses idées, certaines mêmes des plus grandes dames de la cour fut déporté à plusieurs reprises dans le Grand Nord et finit en 1682 sur le bûcher. Sa mort eut des répercussions durables : on vit des milliers de martyrs se condamner, comme nos bonzes d'aujourd'hui à mourir sur le bûcher, pour la défense de la vieille religion russe. On considère que, jusqu'en 1960, plus de vingt mille personnes se firent brûler vives volontairement, estimant que cet holocauste était préférable à la flamme éternelle de l'enfer.

Les Raskolniki continuellement persécutés par les Tzars se divisèrent en nombreuses sectes au cours des siècles. C'est particulièrement dans la région du nord ou de la Sibérie que vivaient ces sectes fanatiques : on célébrait la messe en se passant de popes, on baptisait ses enfants, et l'on se confessait les uns aux autres. Quelques uns allèrent plus loin, et dans une exigence de pureté, se châtrèrent.

Tout au cours du XIXe et du XXe siècles, on retrouve ces « vieux croyants » vivant en marge de la religion officielle et souvent même de la société russe. Certains traits de leur caractère préfigurent d'ailleurs la rigidité de l'orthodoxie communiste.

La Russie soviétique les a pourtant tout autant persécutés que les Tzars.

Jean Fergus.

(suite page 8)

Des terroristes du Tyrol transportés à Milan

Des jeunes terroristes du Tyrol du Sud ont été emmenés par chemin de fer à Milan et enfermés dans la prison de S. Vittore, sous bonne protection policière (notre photo). Il s'agit de ressortissants de Bolzano.

SION

PETITE PLANÈTE

Merci, Madame, vous me donnez une excellente leçon que je n'oublierai pas.

Je ne sais pas qui vous êtes mais je sais que vous avez une âme d'une délicatesse exquise. Je ne saurais assez vous dire combien votre lettre m'a touché.

Si je vous le dis par la voie de cette chronique, c'est que je n'ai pas d'autres moyens de le faire.

Mais c'est aussi que je suis heureux de réparer la faute que j'ai commise par distraction, bien plutôt que par mauvaise volonté.

Bon. Comme on nous écoute, chère Madame, permettez-moi de dire deux mots à la cantonnade à ceux qui ne comprennent pas encore.

Une première fois, je me suis réjoui, avec tous les lecteurs de ces Petites Planètes et avec le royaume de Belgique, de la naissance annoncée de l'héritier du trône.

Et puis, et puis, les journaux nous ont appris que la cigogne avait fait naufrage. Et je m'en suis attristé.

Seulement, je l'ai fait de manière assez désinvolte et vous avez raison, Madame, de me taper sur les doigts.

Car, cette reine est aussi une femme comme les autres. Et quand une maman perd son enfant, il n'y a pas à sourire.

Ce qui me paraissait drôle, à moi, je le dis parce que c'est vrai, c'est cette habitude des cours d'annoncer urbi et orbi que la reine.... bon, vous me comprenez. Je pense que le silence devrait venir d'en haut.

Au lieu de quoi, on nous explique que la reine ceci, que la reine cela. Un pauvre petit journaliste, que voulez-vous, prend son bien où il le trouve.

Mais vous avez raison, chère Madame, mille fois raison. Et je partage pleinement votre opinion : un espoir de maternité détruit est un deuil. On ne plaisante pas sur un deuil.

« Aussi terrible qu'un autre deuil, écrivez-vous, aussi douloureux. Perdre un enfant, après deux ou trois mois d'attente, cela fait, dans certains cas, aussi mal que de le perdre à un ou deux ans... »

Et ceci qui toucherait des cœurs plus durs que le mien :

« ... ayez un peu de pitié pour toutes ces mamans qui ne peuvent plus passer à côté du jardin public sans tourner la tête pour cacher leurs larmes. »

Si j'avais pu, une seconde, penser que mon petit billet allait évoquer des souvenirs douloureux, je me serais bien gardé de l'écrire.

Moi qui songe seulement à dérider, une minute, les fronts las, je vous ai peut-être fait pleurer, Madame. J'en suis navré. Je vous en assure d'une voix très repentante.

Sirius.

GRAND MARCHÉ D'OCCASIONS

VENTES, REPRISES et ECHANGES - (Reprises de motos)

du vendredi 27 septembre au lundi 7 octobre

Vu l'immense succès apporté par les nouveaux modèles Opel Kadett et Record, nous vous offrons nos occasions à des conditions exceptionnelles avec facilités de payement.

GARAGE DE L'OUEST A SION

ouvert de 8 h. à 19 h. ainsi que le dimanche

Pendant la durée de l'exposition, **chaque acheteur d'un véhicule dépassant Fr. 1.000.— RECEVRA GRATUITEMENT** un bon pour **100 lt. d'ESSENCE**

Grand choix de Volkswagen dont :
VW 1500, 1963, roulé 5 mois, rabais 2.000.—
VW 1200, 1963, très propre, Fr. 5.150.—
VW 1959, 30.000 km. réels
VW 1961, 39.000 km. réels

PEUGEOT 403, 1959, soldée 2.450.—
OPEL RECORD 4 portes, 1960, 30.000 km.
OPEL RECORD 4 portes, 1961, Fr. 5.450.—
DKW 1958, Moteur 18.000, Fr. 2.650.—

REPRESENTANTS :

Valmaggia Roger
Tél. (027) 2 40 30

Praz Amédée
Tél. (027) 2 14 93

Valmaggia René
Tél. (027) 2 53 86

Garage de l'Ouest

GEORGES REVAZ
SION

Tél. (027) 2 22 62

P 374 S

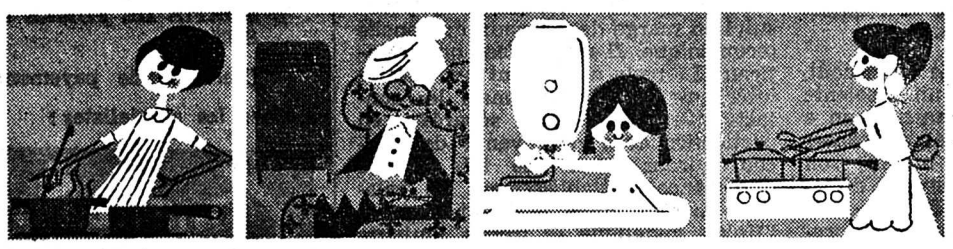

Invitation à visiter l'exposition des appareils Butagaz

De façon permanente, nous présentons et démontrons dans notre magasin, rue d'Octodure 5, les appareils Butagaz les plus modernes, tels que cuisinières, réchauds, chauffe-eau et radiateurs.

BUTAGAZ

STRAGIOTTI Frères S.A.
Ferblanterie - appareilllage
Dépôt Butagaz - Propagaz
MARTIGNY-VILLE Tél. 6 10 07

P 350 Z

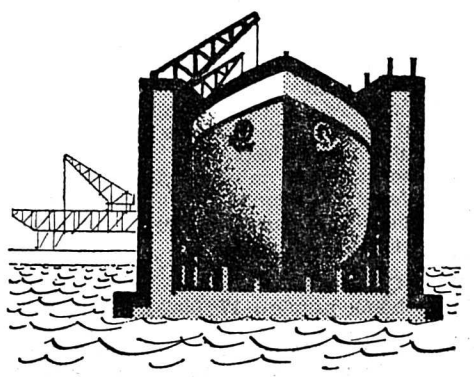

Une aide efficace pour se remettre à flot: la publicité

Toutes vos annonces par **Publicitas**

A VENDRE une certaine quantité de

courges

ainsi qu'un

brûleur à mazout

à l'état de neuf. **Fournier Damien, Chippis.**

P 14025 S

SUIS ACHETEUR d'une jeune

truie portante

pour octobre - novembre ou échangerais évent. contre porc de 110 cm.

Faire offres par tél. (027) 4 71 58

P 14024 S

ART & HABITATION

GRANDS MAGASINS DE MEUBLES - SION

au comptoir de Martigny

A l'enseigne « Du Manoir » ; belle et ancienne demeure martigneraine, complètement restaurée ; depuis cette année inclue dans l'enceinte du Comptoir permet à M. Armand Groy, ensemblier décorateur, de présenter dans les salons du 1er étage une riche collection de mobiliers de style et rustiques interprétés dans l'esprit de l'époque.

A part les remarquables ensembles rembourrés et rideaux réalisés dans nos propres ateliers, les meubles exposés sont l'œuvre des meilleurs artistes européens.

Cette exposition est agrémentée de tableaux de valeur de Gobelins, bibelots et bronzes de prix, tapis précieux, lustres et lampes anciennes.

PRIX AGREABLEMENT AVANTAGEUX

A notre stand, participez gratuitement au
GRAND CONCOURS DE STYLE ART & HABITATION
5400 Fr. de prix

BEAUX MEUBLES DE STYLES ET ANCIENS

Mobiliers de salons divers

Belle collection de meubles anciens valaisans

Maison Jos. ALBINI - Sion
Sommet du Grand-Pont No 44
Tél. (027) 2 27 87
Mme R. HERITIER

P 43 S

RESERVOIRS A MAZOUT

modèles standard
depuis 1000 l à Fr. 275.—
autres grandeurs et formes spéciales sur demande.

P. CHRISTINAT — SION
Tél. (027) 2 17 82.

P 11 L

Chasseurs...

Pour conserver vos gibiers

louez 1 case au **Congélateur collectif SI le Tunnel, à Sion.**
Rens. : Gérance de La Sédunoise, Gd-Pont, 18. Tél. 2 16 37

P 248 S

Association valaisanne de Football et d'Athlétisme

Adresse officielle : Case postale 28, Sion I — **Télégramme :** Association Valaisanne Football, Sion — **Cpte de chèques postaux :** IIc 782, Sion — **Téléphone : Président :** (027) 2 16 42. **Secrétaire :** (027) 2 18 60

Communiqué officiel No 16

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1963: COUPE SUISSE

2ème tour principal :

Versoix - Martigny	3-0

CHAMPIONNAT SUISSE

2ème Ligue :

Salgesch - Vernayaz	3-5
Muraz - Sierre	5-3
Fully - Grône	1-2
Brig - Saillon	0-2
St. Maurice - Saxon	2-5

Juniors A. - Interrégionaux :

Servette - Martigny	3-3
Etoile Carouge - Fribourg	9-3
Cantonal - Versoix	2-1
Sion - Monthey	8-2
UGS - Stade Lausanne	6-3

4ème Ligue :

Visp II - Lalden II	1-3
St. Niklaus - Varen	1-6
Granges - Brig II	2-0
Lens II - Bramois	3-1
Grône II - Vex	13-2
Montana - Savièse II	6-1
Savièse - ES. Nendaz	2-7
Fully II - Ayent II	9-1
Evionnaz - Martigny II	3-9
Troistorrents - US. P.-Valais II	5-1
Collombey II - Muraz II	7-2
Bagnes - St. Maurice II	4-1

Juniors B. - Interrégionaux :

Etoile Carouge - Sierre	4-1
Servette - Martigny	2-0
Stade Lausanne - Sion	2-2

Juniors B :

Brig - Sion II	3-4
Naters - Sierre II	1-0
Ayent II - Salgesch	4-2
Ayent - Raron	2-3
Grimisuat - Lens	1-4
Orsières - St. Gingolph	3-4
Châteauneuf - Vouvry	3-1
Fully - Saillon	2-1
St. Maurice - Fully II	3-10

CHAMPIONNAT CANTONAL

Coupe Valaisanne

2ème tour principal

37 Steg - Naters	4-2
38 Visp - Lalden	5-1
39 St. Léonard - Raron II	4-1
40 Chippis - Sion II	6-1
41 Lens - Ayent (ap. prol.)	5-3
42 Châteauneuf - Ardon	1-2
43 Conthey - Vétroz	8-1
44 Leytron - Erde	9-2
45 Collombey - Orsières	4-3
46 St. Gingolph - US. P.-Valais	2-4
47 Vouvry - Monthey II	0-1

Coupe des Juniors A de l'AVFA - 1er tour principal :

12 Lalden - Raron	0-5
13 Steg - Lens	4-2
14 Granges - Brig	6-4
15 Grône - Visp	2-4
16 Savièse - Salgesch	2-3
17 St. Léonard - Conthey	4-1
18 Sierre - Vétroz	4-0
19 Sion II (*) - Erde	1-1
20 Chamoson - Ardon	4-1
21 Saillon - Riddes	9-2
22 Vernayaz - Fully	2-7
23 Vollèges - Saxon	1-2
24 St. Maurice - Evionnaz	6-0
25 Muraz - Leytron	0-2
26 Martigny II - Ayent	4-2
27 Monthey II - US. P.-Valais	4-0

(*) Le FC Erde est qualifié pour le prochain tour par le tirage au sort.

Coupe des Juniors B et C de l'AVFA

2ème tour principal - Série C :

8 Sion - Savièse	8-0
9 Visp - Sierre	2-5
10 Martigny II - Sion II	2-4
11 Martigny III - Martigny	0-12

Vétérans :

Sion - Monthey	6-6
Visp - Martigny (forfait)	0-3
Châteauneuf - Chippis	2-3

2. CALENDRIER :

Dimanche 6 octobre 1963

3ème ligue, match renvoyé :

Visp - Sion II

3. INSCRIPTION D'EQUIPE :

Le FC. Fully inscrit une deuxième équipe de juniors B. Elle est incorporée au groupe 2.

Calendrier :

6.10.63	Saillon - Fully II
13.10.63	Orsières - Fully II
20.10.63	Martigny II - Fully II
27.10.63	Châteauneuf - Fully II
3.11.63	Coupe des Juniors B et C de l'AVFA
10.11.63	Vouvry - Fully II
17.11.63	Coupe des Juniors B et C de l'AVFA
24.11.63	Coupe des Juniors B et C de l'AVFA
1.12.63	Leytron - Fully II
8.12.63	Fully II - St. Gingolph

4. AVERTISSEMENTS :

Perruchoud Jean-Claude, Granges I ; Riccio Michel, Granges I ; Max Louis, Evionnaz I ; Celaya Serge, Martigny II ; Piccot Jean-Jacques, Sion jun. B. II ; Torrent Jean-François, Sion jun. B II ; Falbert Hans-Rudi, Naters jun. B I ; Gratze Bernard, Vouvry jun. B I ; Cotture Amédée, Fully jun. B I ; Coppex Lucky, Monthey II ; Moret Claude, Muraz jun. A I.

5. SUSPENSIONS :

a) championnat suisse :

1 dimanche Richard Maurice, Evionnaz I.

b) championnat cantonal :

1 dimanche Lochmann Frantz, Monthey II, 1 dimanche Parchet Julien, Monthey II, 1 dimanche Marcel Turin, Muraz jun. A I, 1 dimanche Gianinetti Charles, Monthey-Vétérans.

6. JOUEURS SUSPENDUS POUR LE DIMANCHE 6 OCTOBRE 1963 :

Jean Roland, Ayent II ; Gérard Dussex, Ayent I ; Moren Georges, Erde I ; Savioz Claude, Grimisuat I ; Edouard Dolt, Grimisuat II ; Pierre Balet, Grimisuat II ; Pfammatter Joseph, Lalden I ; Madelena Bruno, Monthey II ; Claude Borgeaud, Muraz I ; Gérard Berrut, Troistorrents I ; André Bonvin, Vétroz I ; Herbert Tenisch, Visp II ; Paul Fierz, Vouvry I ; Savioz Armand, Ayent jun. B I ; Jean-Claude Mayoraz, Châteauneuf jun. A I ; Bongi René, Genolet J. Guy et Michel Mabillard, Chippis jun. A I ; Andreas Werlen et Algons Volken, Naters jun. A I ; Gérard Anthamatten, St. Léonard jun. A I ; Pascal Perruchoud, Sion jun. B I.

Le Comité central de l'AVFA
Le Président : René Favre
Le Secrétaire : Michel Favre

Championnat Juniors A interrégionaux Suisse romande Communiqué officiel No 7

RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 1963:

Servette - Martigny	3-3
Etoile Carouge - Fribourg	9-3
Cantonal - Versoix	2-1
Sion - Monthey	8-2
UGS - Stade Lausanne	6-3

Le Comité central de l'AVFA
Le Président : René Favre
Le Secrétaire : Michel Favre

Commission d'arbitrage de l'AVFA Communiqué officiel No 2

Nous rappelons à Messieurs les arbitres que la 1ère causerie obligatoire pour tous les arbitres, saison 1963-1964, a été fixée au

SAMEDI 5 octobre 1963 à SION
HOTEL DE LA GARE
à 18 h. 30

Toute absence sera sévèrement pénalisée. Seules des demandes de dispense pour raison valable avec pièces justificatives à l'appui seront prises en considération.

Les arbitres voudront bien se munir des règlements en leur possession ainsi que du matériel pour prendre des notes.

Commission d'arbitrage de l'AVFA
Le Président : René Favre

Volleyball : les Valaisans au tournoi d'Yverdon

Dimanche dernier, s'est déroulé, à Yverdon, le traditionnel tournoi d'automne de volleyball. Remarquablement organisée, la SFG locale sur le terrain de l'hippodrome, il réunissait dans les différents catégories le nombre considérable de 36 équipes, dont 23 masculines et 13 féminines. C'est donc un véritable succès de participation qu'a connu la compétition yverdonnoise. Tout au long de la journée, la lutte que se livrèrent les meilleures équipes de licenciés et les champions de la SFG enthousiasma les spectateurs.

En effet, la catégorie A comprenait, entre autres, les très fortes formations de Servette, Star Genève et Université Genève au sein desquelles évoluent l'élite des joueurs suisses. Si Jakob de Bâle, récent vainqueur de la Fête fédérale de gymnastique de Lucerne, ne parvint pas à s'imposer face à ces spécialistes.

Dans la catégorie B, la première place revint à Lausanne Amis-Gymns, autre finaliste de Lucerne. Notre canton était représenté par deux équipes de la société de gymnastique de Charrat et une de la société de Martigny-Bourg. Opposés à des adversaires sans doute mieux préparés, les Valaisans se montrèrent modestes dans leur ambition mais n'en laissèrent pas moins une bonne impression. Ce contact leur aura été profitable et plein de précieux enseignements.

CLASSEMENTS

CATEGORIE A : 1. Servette I ; 2. Star I ; 3. Uni Genève ; 4. Chaux-de-Fonds I ; 5. St-Jakob Bâle ; 6. Berne I ; 7. Bienne ; 8. EOS.

CATEGORIE B : 1. Servette II ; 2. Lausanne Amis Gymns ; 3. Star II ; 4. Chaux-de-Fonds II ; 5. Charrat I ; 6. Savagnier ; 7. Yverdon ; 8. Nyon SFG ; 9. Delémont ; 10. Sonceboz ; 11. Fribourg ; 12. Martigny-Bourg ; 13. Treyvaux ; 14. Charrat II ; 15. Nyon-Hommes.

DAMES

CATEGORIE A : 1. Berne I ; 2. Servette I ; 3. Star ; 4. Berne II ; 5. Chaux-de-Fonds.

CATEGORIE B : 1. Yverdon ; 2. Servette II ; 3. Neuveville I ; 4. Pully I ; 5. Nyon ; 6. Yverdon A.G. ; 7. Neuveville II ; 8 .Pully II.

Résultats des matches disputés par les équipes valaisannes : Lausanne Amis Gymns - Charrat I, 15-3, 15-13 ; Charrat I - Delémont, 15-6, 15,9 ; Charrat I - Nyon-Hommes, 15-0, 16-14 ; Charrat I - Nyon SFG, 15-7, 15-7 ; Star II - Martigny-Bourg, 15-1, 14-16, 15-2 ; Savagnier - Martigny-Bourg, 15-8, 12-15, 15-10 ; Sonceboz - Martigny-Bourg, 15-6, 10-15, 15-10 ; Servette II - Charrat II, 15-3, 15-4 ; Yverdon - Charrat II, 15-7, 17-15 ; Fribourg - Charrat II, 15-12, 15-11.

R. G.

CYCLISME

Une forte équipe suisse

Un groupe de cinq coureurs amateurs suisses a été invité à participer à la course Bologne - San Marino (198 km. avec le passage du col de Barbotto, 608 m.) comptant pour le trophée San Pellegrino 1963. Il s'agit d'Albert et Klaus Herger, Paul et Ruedi Zollinger et de Willy Spuhler. Ce quintette rencontrera une forte résistance de la part des Italiens qui aligneront leur élite avec Zandegu, Maino, Motta, Gimondi, Galbo, Lorenzi et Passuello et des Français qui délégueront une équipe à la tête de laquelle se trouvera le vainqueur des Jeux méditerranéens Francis Bazire.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE YACHTING

Un Suisse premier

Voici les résultats de la seconde régate du championnat du monde des flying-dutchman qui se dispute à Tutzing, en Bavière :

1. Jean-Pierre Renevier (S) ; 2. Joachim Kadelbach (Al) ; 3. Hans-Joachim Cochius (Al-E) ; 4. Mario Capio (It) ; 5. Harry Melges (EU) — Classement général (2 régates) : 1. Musto (GB) ; 2. Melges (EU) ; 3. Renevier (S) ; 4. ex-aequo : Kadelbach (Al) et Cochius (Al-E).

Ceci vous intéresse

FOOTBALL

Le FC Versoix perd son entraîneur

Le FC Versoix, leader du groupe romand de première ligue, vient de perdre son entraîneur Jean Rolla, décédé subitement à l'âge de 53 ans. Membre fondateur du club, il dirigeait l'équipe lorsque celle-ci passa en une année de la troisième à la première ligue (1958).

Les présélectionnés suisses amateurs

Voici la liste des 22 joueurs amateurs présélectionnés pour rencontrer l'Espagne, le 9 octobre prochain à Lugano, dans le cadre des matches de qualification du tournoi olympique :

Marco Antonietti (1944, Rapid Lugano), Ulrich Arnold (1936, Baden), Guido Beer (1941, Olten), Rolf Blaettler (1942, Grasshoppers), Giovanni Crivelli (1940, Kuesnacht), Werner Decker (1937, Concordia Bâle), André Desbœufs (1939, Porrentruy), Eros Forni (1944, Locarno), Gilbert Fuchs (1942, Lausanne), Hansjoerg Hauenstein (1936, Baden), Marcel Kunz (1943, Bâle), Daniel Maring (1939, Lausanne), Philippe Mercier (1942, Yverdon), Hans Muentener (1939, Winterthour), Werner Portmann (1941, Baden), Jean-Pierre Rohrer (1936, Xamax), Peter Scheibel (1941, Baden), Edouard Schindler (1943, Young Boys), Bruno Schneider (1939, Gerlafingen)), Thedy Tschoop (1942, Old Boys Bâle), Gérard Voye (1943, Le Locle), Willy Weber (1943, La Chaux-de-Fonds).

★

Le comité de première ligue a fixé comme il suit les dates des rencontres du groupe romand et du groupe central :

Assens - Martigny, 6 octobre ; Hauterive - Xamax, 8 décembre ; Renens - Yverdon, 15 décembre ; Versoix - Malley, 15 décembre ; Martigny - Rarogne, 8 décembre ; Langenthal - Concordia, 15 décembre.

★

« J'estime que les compétitions européennes auxquelles participent maintenant nos clubs sont la meilleure chose qui ait pu arriver à notre football depuis très longtemps », a déclaré M. Joe Mears après son élection à la présidence de la Football Association à la suite du décès de M. Graham Doggart. « Je les appuierai par tous les moyens possibles car j'estime que nous devrions nous rapprocher de l'Europe », a ajouté M. Mears. Joe Mears est un des plus jeunes présidents que se soit donnée la Football Association. Agé de 58 ans, il pratiqua dans un club amateur, fit partie d'un commando pendant la guerre, devint vice-président de la Ligue et fut également sélectionneur en chef.

★

L'équipe nationale anglaise a un programme international chargé au début de l'année 1964. Le 6 mai, elle rencontrera l'Uruguay et, trois jours plus tard, l'Italie à Milan. Puis, le 24 mai, elle se mesurera à l'Irlande, à Dublin, pour ensuite traverser l'Atlantique et jouer contre les Etats-Unis, à New York, trois jours plus tard. Ensuite l'équipe à la rose participera au tournoi du jubilé de la Fédération brésilienne du 31 mai au 7 juin. Le team des espoirs entreprendra également une tournée internationale, à la fin du championnat, où elle rencontrera, entre autres, la Hongrie, la Grèce et la Turquie.

Partizan se qualifie

A Nicosie, en match retour de la Coupe d'Europe des clubs champions, Partizan Belgrade a battu Anorthosis (Chypre), par 3-1.

Ayant remporté le match aller par 3-0, Partizan se qualifie pour les 8mes de finale.

Championnat d'Angleterre

PREMIERE DIVISION

Burnley - Blackburn Rovers, 3-0; Ipswich Town - Bolton Wanderers, 1-3.

DEUXIEME DIVISION

Northampton Town - Leeds United, 0-3 ; Rotherham United - Southampton, 2-3 ; Scunthorpe United - Leyton Orient, 0-0 ; Swindon Town - Charlton Athletic 2-2.

BASKET-BALL

Ce soir : Martigny - Sion

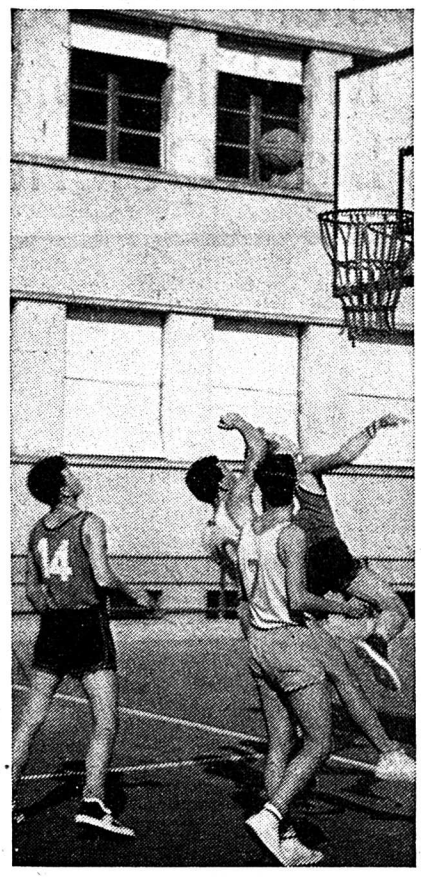

Sion devra se passer pendant le premier tour d'Evéquoz (14) et de Wirthner (10).

C'est ce soir, à Martigny, sur le nouveau terrain de la maison d'école, que se déroulera le match Martigny-Sion. Ce derby valaisan est aussi le premier match du Championnat suisse. L'équipe sédunoise a rajeuni pendant l'été. De Kalbermatten, Gillioz et Heumann feront leur rentrée et leur possible pour remplacer Perruchoud et Ribordy. Sion devra aussi, durant tout le premier tour, se passer de Wirthner et d'Evéquoz, au service militaire. Espérons que les gars de la capitale réussiront à surmonter la légère crise que leur club traverse actuellement et qu'ils gagneront ce soir face aux Rouge, Gay et autre Berguerand.

PAG

SKI

Cours d'orientation générale de l'AVCS

L'Association valaisanne des clubs de ski organise dimanche prochain 6 octobre un cours d'orientation et de discussions qui aura lieu à Bluche sur-Sierre durant toute la journée.

L'entrée du cours est fixée à 10 h. et se fera à la salle de gymnastique de l'institut les Roches. Les moniteurs des clubs, entraîneurs, chefs de groupes OJ et juniors, tous les coureurs des équipes valaisannes participeront à ce premier rassemblement qui consistera tout spécialement à l'étude des différents problèmes posés aux responsables des groupements de l'AVCS.

Ce cours sera placé sous la direction du président de l''AVCS et sera divisé par classes.

Différentes épreuves et disciplines sont inscrites au programme et les organisateurs espèrent en une forte participation. Tous les clubs ont été avisés et nous espérons que tous les membres des équipes valaisannes feront un effort spécial pour donner à cette première prise de contact un éclat tout à fait particulier.

Les fondeurs suisses se préparent

La commission technique a convoqué les membres de l'équipe olympique suisse à un cours d'entraînement (mise en condition), du 13 au 26 octobre au Locle. L'équipe nationale B, qui participera aussi à cet entraînement, pourra ainsi profiter des judicieux conseils des entraîneurs André Metzener (Macolin) et Karl Hischier (Oberwald).

Voici la liste des skieurs convoqués:

Equipe olympique, fond : Hans Ammann (Alt St-Johann), Alphonse Beaume (La Brévine), Georges Dubois (La Chaux-de-Fonds), Konrad Hischier (Obergoms), Franz Kaelin (Einsiedeln), Denis Mast (La Chaux-de-Fonds), Hans Oberer (Coire), Michel Rey (Les Cernets-Verrières). — Combiné nordique: Hanskurt Hauswirth (Gstaad), Alfred Holzer (Kandersteg), Alois Kaelin (Einsiedeln).

Equipe B, fond : Gregor Furrer (Aletsch), Joseph Haas (Marbach), J.-Pierre Jeanneret (La Brévine), Willy Junod (Les Cernets-Verrières), Hermann Kreuzer (Obergoms), Franz Oetiker (Einsiedeln), Arthur Schneider (Kandersteg).

Manteau de pluie, dos droit, doublure fixe ou détachable à boutons. Modèle «Matterhorn», poches en biais. Coloris gris chiné, brun chiné.

98.-

Gonset

DÉMOLITION

A vendre : PARQUETS, PORTES, FENETRES, faces d'armoires, barrières de balcon, chaudières, radiateurs, brûleur à mazout, pompes, moteurs, tuyaux, fers PN et DIN, charpente et poutraison, baignoires, lavabos, éviers, portes et vitrines de magasin, etc.

P. VONLANDEN - Lausanne
Tél. 24 12 88
Chantier : Saint-Martin 36-38

P 1936 L

POUBELLES

15 - 22 - 35 et 55 l.

DELALOYE & JOLIAT S.A.
SION

P 27 S

L'Accordéon Club de Montana

(Société dissoute) invite les anciens membres à une **SORTIE SURPRISE qui aura lieu le 13 octobre 1963.**

Prière de s'adresser à M. Zufferey - garage d'Ycoor - pour renseignements.

P 14009 S

TONNEAUX POUR FRUITS ET VIN

180 et 250 l. - 2 ovales 1000 et 1200 l. et quelques-uns plus petits.

1 pressoir état de neuf 20 brantées. 3 vases 2400 l. et 2 à 2100 l. pour vin rouge.

Tonnellerie ANGEHRN
PULLY - (Vaud)
Tél. (021) 28 10 05

P 43098 L

TOUS vos MEUBLES

AVEC 42 MOIS DE CRÉDIT

SANS RÉSERVE de PROPRIÉTÉ

EUROPE MEUBLES

Sans formalité ennuyeuse
Choix varié et considérable
22 vitrines d'exposition
Pas de succursales coûteuses, mais des prix
Meubles de qualité garantis
Des milliers de clients satisfaits
Facilités spéciales en cas de maladie, accident, etc.
Remise totale de votre dette en cas de décès ou d'invalidité totale (disp. ad hoc) sans suppl. de prix
Vos meubles usagés sont pris en paiement.

CHAMBRE A COUCHER
dès Fr. 855.—, payable en 42 mois Fr. 999.— avec un acompte de Fr. 171.—
pour **20.-** p. MOIS

SALLE A MANGER, 6 pièces
dès Fr. 658.—, payable en 42 mois Fr. 768.— avec un acompte de Fr. 132.—
pour **15.-** p. MOIS

SALON 3 pièces + 1 TABLE
dès Fr. 254.—, payable en 42 mois Fr. 297.— avec un acompte de Fr. 51.—
pour **6.-** p. MOIS

STUDIO COMPLET, 15 pièces
dès Fr. 1.750.—, payable en 42 mois Fr. 2.044.— avec un acompte de Fr. 350.—
pour **41.-** p. MOIS

SALLE A MANGER TEAK 6 pièces
dès Fr. 1.466.—, payable en 42 mois Fr. 1.712.— avec un acompte de Fr. 293.—
pour **34.-** p. MOIS

SALON-LIT, 3 pièces
dès Fr. 635.—, payable en 42 mois Fr. 742.— avec un acompte de Fr. 127.—
pour **15.-** p. MOIS

CHAMBRE A COUCHER « LUX »
dès Fr. 1.335.—, payable en 42 mois Fr. 1.559.— avec un acompte de Fr. 267.—
pour **31.-** p. MOIS

Votre appartement meublé demain !!!
PAR TINGUELY AMEUBLEMENTS, BULLE !

1 PIECE ET CUISINE (23 pièces)
dès Fr. 2.246.—, payable en 42 mois Fr. 2.623.— avec un acompte de Fr. 449.—
pour **52.-** p. MOIS

2 PIECES ET CUISINE (31 pièces)
dès Fr. 2.603.—, payable en 42 mois Fr. 3.040.— avec un acompte de Fr. 520.—
pour **60.-** p. MOIS

3 PIECES ET CUISINE (32 pièces)
dès Fr. 3.011.—, payable en 42 mois Fr. 3.517.— avec un acompte de Fr. 602.—
pour **70.-** p. MOIS

Vous connaîtrez de plus notre grand choix européen de meubles. « Tous genres et tous prix », en nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous

BON pour documentation gratuite 6-10
Nom/prénom
Rue/No
Localité

A adresser à :

TINGUELY AMEUBLEMENTS

BULLE

Route de Riaz, Nos 10 à 16
Sortie ville, direction Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 / 2 81 29

Canton Fribourg

MEMBRE DE L'EUROPA-MEUBLES

P 13-15 B

MEMENTO

RADIO-TV

Mercredi 2 octobre

SOTTENS

7.00 Bonjour à tous ; 7.15 Informations ; 8.30 L'Université radiophonique ; 9.30 A votre service ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Au Carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Encore vous, Imogène ; 13.05 Au Concours international d'exécution musicale de Genève ; 16.00 Le rendez-vous des isolés ; 16.20 Musique légère ; 16.40 Symphonie en la mineur ; 17.00 Lisa Della Casa ; 17.15 Bonjour les enfants ; 17.45 Donnant-donnant ; 18.15 Nouvelles du monde chrétien ; 18.30 Le micro dans la vie ; 19.00 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 Impromptu musical ; 19.55 Enquêtes ; 20.15 Au Concours international d'exécution musicale de Genève ; 22.30 Informations ; 22.35 La Tribune internationale des journalistes ; 22.55 Actualités du jazz.

Second programme

19.00 Emission d'ensemble ; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde ; 20.15 Encore vous, Imogène ; 20.25 Sérénatine ; 21.00 La terre est ronde ; 22.00 Micro-Magazine du soir.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Les trois minutes de l'agriculture ; 6.50 Propos du matin ; 7.00 Informations ; 7.05 Les trois minutes de l'agriculture ; 7.15 Danses populaires suisses ; 7.30 Emission pour les automobilistes ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 L'Ensemble vocal espagnol Los Montenegros ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Marches européennes ; 13.15 Les Berner Liedertafel ; 13.30 Orch. F. Pourcel ; 16.25 Nouveaux li- Orch. Franz Pourcel ; 14.00 Emission féminine ; 14.30 Musique du XVIIIe siècle ; 15.20 La boîte à surprises ; 16.15 Or. Anderson ; 16.25 Nouveaux livres ; 16.55 Œuvres de Haydn ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Loisirs musicaux ; 18.15 Expo 64 ; 19.00 Actualités ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations ; 20.00 Fermé le 1er octobre ; 21.00 Le centenaire du Club Alpin suisse ; 21.50 Chansons et airs de nos Alpes ; 22.15 Informations ; 22.20 Concert récréatif.

TELEVISION

17.00 Le cinq à six des jeunes ; 20.00 Téléjournal ; 20.15 Carrefour ; 20.30 Japon ; 20.45 Yang Kwei Fei ; 22.15 Chronique des Chambres fédérales ; 22.20 Dernières informations ; 22.25 Téléjournal et Carrefour.

TÉLÉVISION ● RADIO-ART
B. MUHLEMATTER
SION — RUE DES MAYENNETS

SIERRE

Club Athlétique Sierre — Entraînement le lundi soir à 19 h. à Sierre terrain de football. Le jeudi soir, départ à 19 h gare de Sierre, entraînement à Viège Entraîneur Max Allmendinger.

Pharmacie de service : de Chastonay, tél. 5 14 33.

Médecin de service — s'adresser à l'hôpital tél. 5 06 21

SION

Club de patinage artistique. — Les membres sont convoqués à l'assemblée générale du club le jeudi 3 octobre, à 20 h. 30, à l'Hôtel du Midi.

En dehors des membres, tous ceux qui s'intéressent au patinage artistique et à ses problèmes y sont cordialement invités.

Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale, vendredi 4 octobre à 20 h. 30, au sous-sol de l'église du Sacré-Cœur. Le dimanche 6 octobre, le Chœur chante la messe.

Chœur de Dames. — Ce soir, à 20 h. 30, répétition au local habituel.

Chœur mixte de la cathédrale. — Jeudi 3 octobre à 10 heures, cérémonie de prise d'habit des sœurs hospitalières à la collégiale de Valère ; vers 10 h. 15, messe chantée. Le soir à 20 h. répétition générale.

Dimanche 6 octobre, solennité extérieure du Très Saint Rosaire, à 10 h., le chœur chante la grand-messe.

La Chanson valaisanne. — Vendredi 4 octobre à 20 h. 30, répétition ; samedi 5, à 13 h. 30 précises, concert à la Matze.

Chorale Sédunoise. — Mercredi 2 octobre à 20 h. 30, répétition générale.

Pharmacie de service : Zimmermann, tél 2 10 36.

Médecin de service : Dr Luyet, tél 2 16 24.

MARTIGNY

Pharmacie de service : Boissard tél (026) 6 17 96.

Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny tél. 6 16 05

ST-MAURICE

Pharmacie de service — Pharmaci Bertrand St-Maurice

TIMBRES CAOUTCHOUC
Numéroteurs et accessoires
Fournitures pour marquage
stampo s.a. SION
Av. du Midi 8 Tél. 027 / 2 50 55
Première fabrique valaisanne de timbres caoutchouc

GRONE CHATEAU DE MORESTEL
du 7 septembre au 6 octobre 1963
PREMIER SALON DES artistes valaisans
avec Hans ERNI
invité d'honneur.
Ouvert de 10 à 12 h et de 14 h. à 21 h.

LA BOURSE

JOURNEE DU 1er OCTOBRE 1963 :

PLACES SUISSES — Marché irrégulier avec un volume moyen.

Les titres qui avaient particulièrement été touchés hier ont récupéré une partie de leurs pertes : SBS (+ 30) à 3020, CS (+ 50) à 3170, Nestlé porteur (+ 50) à 3680, la nominative (+ 20) à 2265. Par contre, les chimiques continuent à être déprimées : Geigy nominative (— 75) à 19825, Sandoz (— 75) à 8825. Pour le reste de la cote, les écarts dans un sens ou dans l'autre sont assez modestes. Dans le compartiment étranger : les hollandaises sont irrégulières, Philips (+ 1), Royal Dutch (— 1), les Allemandes assez quelconques de même que les argentines. Quant aux américaines, elles ratifient sans peine la parité de New York.

Notons encore hors bourse le fléchissement de Raffineries du Rhône à 500 (— 7).

PLACES ETRANGERES — PARIS : à peine soutenue, le manque d'intérêt acheteur provoque dans plusieurs compartiments une régression des cours. MILAN : irrégulière, les cours varièrent dans les deux sens. FRANCFORT : plus ferme, les automobiles gagnèrent des points : Daimler-Benz (+ 15), VW (+ 5). Les chimiques se mirent également en évidence par leur bonne tenue. BRUXELLES : plus faible, les cours évoluèrent dans le sens de la baisse. AMSTERDAM : irrégulière, marché peu actif, seule Philips suscite de l'intérêt et fut l'objet de demandes de la part de milieux indigènes et suisses. Les autres internationales furent à peine soutenues.

NEW YORK : meilleure.

M. Rx.

BOURSES SUISSES

	30.9	1.10
Sté de Bque Suisse	2990	3020
Aar & Tessin	1600	1590 D
Aluminium Chippis	6250	6240
Bally	1925	1920 D
Bque Comm. de Bâle	500 D	495 D
Bque Pop Suisse	2035	2045
Brown Boveri	2875	2860
Câbleries Cossonay	5750	5726
Cibà S.A.	8650	8650
Conti-Linoléum	1490	1470 D
Crédit Suisse	3120	3170
Elektro Fatt	2525	2575
G. Fischer, porteur	2110	2120
Geigy, nominat.	19900	19825
Hero	7250	7300
Holderbank, porteur	1100	1100
Indelec	1270	1260 D
Innovation	990	985
Interhandel	3900	3920
Italo-Suisse	970	967
Jelmoli	1860	1890
Landis & Gyr	3340	3360
Lonza	2550	2520
Metallwerte	2060	2010 D
Motor Colombus	1850	1835
Nestlé, porteur	3630	3680
do nominat.	2245	2265
Oerlikon	1030	1020
Réassurances	4020	4020
Rodande Electr.	720	720 D
Sandoz	8900	8825
Saurer	2170	2170 D
Suchard	11100	11100
Sulzer	4300	4300
Union Bques Suisses	3900	3900
WinterthurAssur.	1000	1000 D
Zurich Assur.	5950	5900
A.T.T.	552	554
Dupont de Nemours	1070	1057
Internikel	271	270
Philips	181	182
Royal Dutch	200	199
U.S. Steeel	232 1/2	232 1/2

BOURSE DE NEW YORK

	30.9	1.10
American Cynaramid	57 5/8	58 1/8
American Tel & Tel	127 7/8	129 5/8
American Tobacco	27 3/8	27 3/8
Anaconda	48 3/8	49 1/8
Bältimore & Ohio	36 3/8	36 1/2
Bethlehem Steed	31 5/8	31 3/4
Canadian Pacific	31 1/2	31 3/4
Chrysler Corp	83 1/4	84 3/8
Crole Petroleum	41 1/4	40 1/4
Du Pont de Nemours	244	245
Eastman Kodak	112 1/4	112
General Dynamics	24 1/8	24 1/8
General Electric	79 3/8	80
General Motors	75 5/8	77
Gulf Oil Corp	47 5/8	48 3/4
I.B.M.	452	449 3/4
International Nickel	63 1/4	62 5/8
Inti Tel & Tel	49 7/8	51
Kennecott Copper	77	77 5/8
Lehmann Corp	30 5/8	30 5/8
Lockeed Aircraft	34 3/4	35 1/8
Montgomery Ward	36 1/2	36 5/8
National Dairy Prod.	64 1/4	63 7/8
National Distillers	26	25 7/8
New York Central	23 1/2	24
Owens-Illinois	85 1/4	85 1/8
Radio Corp of Am.	70 1/4	71 1/4
Republic Steel	40 3/8	40 7/8
Royal Dutch	46 7/8	46 7/8
Standard Oil	68 1/2	70 1/2
Tri-Continental Corp.	46 1/8	46 1/4
Union Carbide	106 5/8	107
U.S. Rubber	47 1/2	47 5/8
U.S. Steel	53 3/8	54 1/8
Westinghousse Elect.	37 3/8	38
Ford Motor	53 3/4	54 3/4
Volume :		
Dow Jones	3 730 000	4 420 000
Industrielles	732.79	738.33
Ch. de fer	170.53	170.93
Services publics	139.95	139.87

Bache New York

BOURSES EUROPEENNES

	30.9	1.10
Air liquide	891	887
Cie Gén. Electr.	646	641
Au Printemps	417	414
Rhône-Poulenc	397	395.1
Saint-Gobin	272	273.8
Ugine	309	306.1
Einsider	958	966
Montecatini	1886	1872
Olivetti priv.	2913	2940
Pirelli S. p. A.	4940	4930
Daimler-Benz	915	930
Farben Bayer	533	537
Hoechster Farben	448 D	491 1/2
Kärstadt	818	818
*NSU	745	743
Stemens & Halske	562	570
Deutsche Bank	538	540
Gevaert	2210	2148
Un Min Tt-Katanga	1068	1070
A K U	520	516 3/4
Hoogovens	595	590
Organon	950	955
Philipps Gloeil	151.8	152.5
Royal Dutch	—	165.9
Unilever	—	142.8

CHANGES
BILLETS

	Achat	Vente
Francs français	86.50	89.50
Livres sterlings	12.—	12.20
Dollars USA	4.29	4.33
Francs Belges	8.45	8.70
Florins hollandais	118.50	120.50
Lires italiennes	—.68	—.70 1/2
Marks allemands	107.—	109.50
Schillings autrich.	16.55	16.85
Pesetas espagnoles	7.—	7.30

COURS DE L'OR EN SUISSE

	Achat	Vente
Lingot	4865.—	4905.—
Plaquette 100 gr.	485.—	505.—
Vreneli 20 fr. or	39.—	41.—
Napoléon	36.50	38.50
Souverain	41.50	43.50
20 dollars or	182.—	187.—

INDICE BOURSIER DE LA S.B.S. :

	30.9	1.10
Industrie :	263.1	263.2
Finance et Assurance	216.7	217.1
Indice Général :	245.6	245.1

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion.

Chronique financière

Le rapport de l'Association suisse des Banquiers

BALE (ATS) — L'Association suisse des banquiers, qui englobe 1 115 personnes physiques et 325 établissements, vient de publier son 51e rapport de l'année 1962-1963. Ce rapport traite de questions financières, économiques, législatives, bancaires, de politique bancaire et de défense de l'épargne suisse. Dans son introduction, il relève que le programme de lutte contre la surexpansion a été au centre des débats de politique économique engagés pendant l'année écoulée. Le secteur du crédit et de la banque soutient efficacement la campagne contre le renchérissement et dépréciation de la monnaie. Il s'efforce aussi d'enrayer l'afflux de fonds étrangers et de réduire le montant de tels avoirs, contribuant aussi au maintien du pouvoir d'achat de la monnaie. Le rapport indique d'autre part que des raisons importantes s'opposent à une majoration du prélèvement à la source au-dessus du taux actuel de 30 % à 27 % d'impôt anticipé et 3 % de droit de timbre sur les coupons. Le prélèvement fiscal à la source ne peut plus être élevé en Suisse que dans les pays concurrents de notre économie. Aucun pays ne procède plus à des retenues supérieures à 30 %, exception faite de la Grande-Bretagne. Les répercussions fâcheuses d'une majoration du taux ne pourraient guère être évitées par l'établissement d'un droit au remboursement en faveur des bénéficiaires de revenus soumis à l'impôt anticipé domiciliés à l'étranger, remboursement qui devrait être accordé indépendamment des conventions de double imposition. Une majoration de l'impôt anticipé causerait aussi un préjudice aux Suisses à l'étranger dont l'état de domicile n'a pas conclu de convention de double imposition avec la Suisse. La retenue sans intérêt de l'impôt anticipé pour une durée allant parfois jusqu'à deux ans est ressentie, non sans raison, comme une injustice. Une aggravation de cette situation deviendrait choquante, singulièrement pour les petits et moyens rentiers qui subviennent à leur existence par le revenu de la fortune et pourrait avoir à longue échéance des effets préjudiciables au sens de l'épargne de la population. Le Conseil fédéral n'a pas pu rester insensible à ces réflexions. L'avant-prorjet d'une loi fédérale sur l'impôt anticipé se borne pour l'essentiel à une nouvelle codification du droit en vigueur et renonce à des modifications matérielles fondamentales. Le projet de loi introduit comme nouveauté l'imposition des certificats d'investissements trusts. De même que la suppression de l'exonération des carnets d'épargne (exception faite pour les intérêts n'excédant pas 40 francs pour une année civile).

La révision imminente de la législation sur l'impôt anticipé doit donner l'occasion de solliciter des autorités qu'elles renoncent au droit de timbre sur les coupons en relevant simultanément le taux de l'impôt anticipé de 27 % à 30 %. Un autre postulat de l'Association suisse des banquiers tend à la suppression du droit de timbre sur les effets de change. Un autre postulat a trait à une solution équitable de l'estimation fiscale des actions. La valeur fiscale de l'action cotée serait le mieux déterminée par la capitalisation du dividende brut à un taux de 4 %, par exemple. Les actions sans dividende ou les actions d'un rendement supérieur à 4 % par rapport au cours de bourse continueraient d'être estimées au cours de bourse.

Le rapport relève encore que le projet d'une loi fédérale sur les fonds de placement est actuellement examiné par l'administration fédérale. Il paraît particulièrement choquant que les porteurs de parts de fonds de placement — il s'agit souvent de petits et moyens épargnants — soient seuls soumis à une surveillance de l'Etat, alors que les acquisitions directes de valeurs et de biens-fonds étrangers ne peut pas être interdites. L'Association des banquiers est disposée à rechercher par la voie de conventions librement conclues des solutions aux problèmes se trouvant en rapport avec la monnaie suisse ou avec la fixation du taux de l'intérêt sur le mraché de l'argent et des capitaux.

En ce qui concerne l'introduction de la propriété par étage, l'association estime qu'elle ouvre à de plus larges couches de la population et notamment aux classes moyennes et aux travailleurs la porte de son propre chez soi. Comme la possibilité de prêts sur hypothèques est jugée favorablement par les établissements hypothécaires la condition la plus importante est remplie pour que cette institution connaisse le succès.

Au cours de l'exercice écoulé, le réseau du clearing bancaire suisse s'est étendu par l'admission de nouveaux établissements. Il en est de même des virements que les sept offices centraux effectuent par l'intermédiaire de la Banque nationale suisse. Ils ont atteint 156 milliards de francs contre 107 milliards de francs en 1961.

XXIXe CONGRES
Jeunesses Conservatrices Chrétiennes - Sociales
Dimanche 6 octobre 63 - La Matze SION
P 639 S

Une école de danse à St-Maurice

Les enfants des villes, de plus en plus ont, à portée de main toutes sortes de possibilités destinées à avantager leur développement et leur formation.

St-Maurice, particulièrement bien dotée en fait d'instruction et d'études, vient de s'adjoindre une classe de danse classique et moderne, tenue par Mme de Stockalper de Sion.

C'est avec un plaisir évident qu'elle a été accueillie à St-Maurice où se sont formées 3 classes, suivant l'âge des élèves.

Plusieurs enfants se rendaient jusqu'ici à Bex ou à Martigny ce qui ne facilitait pas la tâche des parents, heureux aujourd'hui de l'effort qui a été fait dans ce sens à St-Maurice. Déjà à la première leçon, une jolie famille dansante s'était groupée autour de Mme de Stockalper qui, à ses qualités professionnelles, joint une gentillesse qui semble avoir subjugué ses jeunes élèves.

Le côté « snob » de la chose, qui pourrait être relevé par quelques esprits chagrins n'aura guère de prise si l'on songe que cet art est reconnu par le corps médical lui-même, comme étant un des meilleurs fortifiants du corps, rectifiant aussi les faiblesses des membres, tout en développant le goût musical et le sens de la beauté. Le Ballet est la musique illustrée, traduite en mouvements.

Autant de bonnes raisons qui se doivent de rencontrer à St-Maurice un succès grandissant.

Rip Kirby

Copyright by
« COSMOPRESS, Genève »

LOTERIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à ROMONT (FR)

Mon merveilleux café au lait

INCAROM

Avec double points SILVA

12 points Silva petite boîte
27 points Silva grande boîte
50 points Silva bocal de ménage

INCAROM, c'est fameux... c'est du Thomi + Franck!

Madame Roger Richoz informe la clientèle du

Garage du Bois Noir

à St-Maurice

qu'elle a repris l'exploitation du garage à son nom.

Elle remercie les fidèles clients de feu son mari de la confiance témoignée en les assurant qu'ils seront servis à l'avenir comme par le passé.

P 14027 S

PROCHAINEMENT OUVERTURE...

du nouveau Magasin de Musique

G. BALET

au Bâtiment de la Croisée
Rue de la Dent-Blanche - SION

P 544 S

SCHMIDT

A VENDRE de suite

terrain à bâtir

2.500 m2. Situation Crans-Lens. Route, eau, électricité, téléphone, sur place. Prix à discuter.

S'adresser à l'Agence Immobilière Schmidt, Sierre.
Tél. (027) 5 12 92 P 867 S

A LOUER à Sion
Quartier de Platta

petite maison

familiale, sans confort, avec cinq chambres, cuisine, chambre de bain, au prix de Fr. 300 par mois.

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P 13717 S à Publicitas Sion.

Appartements à vendre

Sierre

S.I. Botyre
Rte de Montana
prêts pour le 1-10-63
1 appartement 1 pièce
1 appartement 2 pièces
1 appartement 3 pièces
1 appartement 4 pièces

S.I. Loquette
Entrée Ouest
prêts pour le 1-4-64
4 appartements 4 pièces

S.I. Les Alpes
Centre de Sierre
prêts pour le 1-10-63
appartements de 4 et 5 pièces
bureaux

Sierre

S.I. Rosiers
En face des Acacias
prêts pour le 31-10-64
1 appartement 4½ pièces
1 appartement 3½ pièces

S.I. Coquelicots
Nord de Gonset S.A.
prêts pour le 1-4-64
1 appartement 3 pièces
3 appartements 4 pièces

Sion

S.I. Muguets
Avenue de la Gare
prêts pour le 31-12-64
1 appartement 3 pièces
2 appartements 4 pièces
1 appartement 5 pièces

Vercorin

S.I. Résidence
Centre de la station
prêts pour le 31-10-64
2 appartements 3 pièces
1 appartement 4 pièces

Agence Immobilière Charles Bonvin Sierre Rue Centrale 6 Tél. 027 5 02 42

P 876 S

Nouveau! Risotto Milanese

Ducal®
épargne temps et travail.
excellent
toujours bien en grains — cuit al dente.
typiquement Knorr!

Offres et demandes d'emploi

NOUS CHERCHONS

employé (e) de bureau

et

secrétaire de direction

Tous les avantages sociaux des Grands Magasins. Semaine de 5 jours.

Offres manuscrites avec copies de certificats, photo, références et curriculum vitae au Chef du Personnel des Grands Magasins

à la PORTE NEUVE

SION

P 5 S

En vue de l'ouverture (début décembre) du
Parking-Hôtel à Martigny
(60 lits), nous cherchons :

sommelières
garçons de salle
filles d'office
fille ou garçon de cuisine

S'adr. à G. Vallotton, Vernayaz
Tél. (026) 6 58 03 (le matin).

P 13971 S

ON CHERCHE

domestique de campagne

pour petite exploitation (6 vaches). Salaire Fr. 400.— par mois.

Tél. (027) 5 11 57 ou écrire sous chiffre P 14031 S à Publicitas Sion.

ON CHERCHE pour hôtel à Sion

1 sommelière
1 femme de chambre
1 fille de cuisine
1 fille d'office

Place à l'année.
Tél. (027) 2 20 36 P 14004 S

ON CHERCHE pour entrée immédiate ou date à convenir

jeune fille

pour faire la cuisine et remplacer pour le service du Tea-room. Nourrie, logée. Gain Fr. 450.—. **Tea-Room du Casino, Sion.** Tél. 2 15 69 P 13895 S

ON CHERCHE

mécaniciens - automobiles

Fonds de prévoyance.
Semaine de 5 jours.

S'adresser au Garage Couturier - Sion - Tél. (027) 2 20 77

P 375 S

Pour travaux en plaine de longue durée on engage

mineurs
manœuvres
charpentiers
maçons

Salaires au-dessus de la moyenne.

S'adr. à Entreprise Evéquoz & Cie, Pont-de-la-Morge.
Tél (027) 4 16 77 P 659 S

JEUNE UNIVERSITAIRE cherche place comme

employé de bureau

avec occupation partielle.

Ecrire sous chiffre P 14021 S à Publicitas, Sion.

REPRESENTANT

visitant tous les commerces du Valais Romand s'adjoindrait vente à la commission.

Ecrire sous chiffre P 14028 S à Publicitas Sion.

ON CHERCHE

chauffeur de taxi

Entrée de suite ou à convenir.
Charles Loye
Taxis - Sion.
Tél. (027) 2 26 71

P 14029 S

ON DEMANDE

femme de ménage

2 h. par matinée.

S'adresser à Mme André Andenmatten, Rue du Scex 14 - Sion.

P 14030 S

JEUNE FILLE cherche place à Sion comme

vendeuse

Ecrire sous chiffre P 25253 S à Publicitas Sion.

ON CHERCHE

apprentie coiffeuse

Ecrire sous chiffre P 14022 S à Publicitas Sion.

ON CHERCHE une première

fille de salle
connaissant parfaitement le service,

1 casserolier
et
1 fille d'office

Café des Chemins de Fer - Sion.
Tél. (027) 2 16 17

P 14005 S

ON CHERCHE

SOMMELIERE

Débutante acceptée ou étrangère. Horaire agréable.
S'adr. au Café du Soleil - Sierre.
Tél. (027) 5 14 45

P 14000 S

JEUNE FILLE

trouverait emploi comme aide magasin et ménage, nourrie, logée.
Fermeture le dimanche.
Boulangerie - Pâtisserie Hurlimann
Pâquis 3, Genève
Tél. (022) 32 37 91

P 148.147 X

Dame

distinguée, sociable, trois langues nationales sans accent, cherche emploi à la demi-journée comme TELEPHONISTE ou réception.
Faire offres détaillées à Publicitas, Sion, sous chiffre P 25250 S.

ON CHERCHE

UNE REMPLAÇANTE

ainsi qu'une
FILLE D'OFFICE

Bar « Au Brésilien » - Sion.
Tél. (027) 2 13 15

P 13983 S

DAME cherche

travail

de bureau à l'heure ou à mi-temps. Ecrire sous chiffre P 25252 S à Publicitas Sion.

MEUBLES

neufs, ayant légères retouches, à vendre avec fort rabais, soit : 1 armoire 2 portes, rayon et penderie, Fr. 155.— ; 1 divan 1 place avec protège-matelas et matelas à ressorts Fr. 145.— ; 1 table salle à manger, dessus noyer, 2 rallonges, Fr. 170.— ; 1 entourage de divan avec coffre à literie Fr. 185.— ; 1 commode, 3 tiroirs, Fr. 135.— ; 1 salon composé d'un canapé côtés pleins et 2 fauteuils tissu rouge et gris, Fr. 350.— ; 1 chambre à coucher : 1 armoire 3 portes, coiffeuse avec glace, 2 tables de chevet, 2 lits jumeaux, 2 sommiers, 2 protèges - matelas, 2 matelas à ressorts, Fr. 1.500.— ; 1 table de cuisine Formica, 2 rallonges Fr. 145.—, 1 tapis dessins Orient, fond beige 190 x 290 cm., Fr. 90.— (Port compris).

KURTH
Rives de la Morges 6 - MORGES
Tél. (021) 71 39 49

Kidnappé

Traduction et adaptation de Jacques Marcireau

ROBERT-LOUIS STEVENSON

36

— Mais, Alain, les soldats sont tout près. Aurons-nous le temps de traverser avant qu'ils soient sur nous ?

— C'est une partie à jouer. Mais si nous revenons sur Appin, nous sommes deux hommes morts. En maintenant, David, mon ami en avant !

En même temps, il commença à courir sur ses mains et ses genoux avec une rapidité incroyable, comme si c'était sa manière naturelle de se déplacer. De plus, sans cesse, en faisant mille détours, il tendait à s'insinuer vers les parties basses de la lande, où il était plus facile de se cacher. Quelques unes avaient été ravagées par des incendies ; et, de là, montait vers nos visages, qui rasaient le sol, une poussière aveuglante, étouffante, aussi fine que la fumée. Notre provision d'eau était bue depuis longtemps et cette façon de courir sur les mains et les genoux nous amenait à la longue une faiblesse, une fatigue sans nom, tant les jointures nous faisaient mal ; et nos poignets ne pouvaient plus porter notre poids.

De temps en temps, certes, là où il y avait une grosse touffe de bruyère, nous nous couchions un moment, tout haletants, et, nous enfouissant au milieu des feuilles, nous jetions un regard du côté des dragons. Ils ne nous avaient pas dépisté, mais ils s'avançaient droit sur nous ; une demi-compagnie, je pense, couvrant environ deux milles de superficie, battait de son mieux les buissons au fur et à mesure de son avance. Je m'étais éveillé juste à temps ; encore un peu, et nous aurions dû fuir devant eux au lieu de nous échapper en biais. Maintenant encore, une suprême malchance pouvait révéler notre présence; aussi, lorsqu'un coq de bruyère sortait des buissons en battant des ailes, nous continuions de nous aplatir aussi immobiles que des morts, craignant de respirer.

La souffrance et l'épuisement de mon corps, les battements de mon cœur, le mal que me faisaient mes mains, la douleur cuisante de ma gorge et de mes yeux dans cette fumée de poussière et de cendres, tout cela me fut bientôt si insupportable que je me serais volontiers livré. La crainte des railleries d'Alain me donnait seule le courage de poursuivre.

Quant à mon compagnon — n'oubliez pas qu'il portait toujours sur lui sa grande veste — il avait d'abord tourné au cramoisi ; avec le temps, il alla sur un rouge qui commençait alors à se tacher de blanc ; lorsqu'il se mettait à marcher, sa respiration ressemblait à un sifflement et à un cri, et sa voix, lorsqu'il me faisait part de ses observations durant nos haltes n'avait rien d'humain. En outre, il ne semblait à aucun moment arrêté dans son ardeur, ni abattu dans son activité ; j'étais émerveillé par l'endurance de cet homme.

Enfin, aux premières approches de la nuit, nous entendîmes un son de trompette et, regardant derrière nous à travers les bruyères, nous vîmes les soldats qui commençaient à se rassembler. Un peu après, ils avaient allumé un feu et campaient au milieu du désert.

Voyant cela, je suppliai Alain de s'arrêter afin que nous puissions nous coucher et dormir.

— Ce n'est pas encore cette nuit que nous dormirons répondit-il. Sais-tu ce qu'ils vont faire, ces dragons que tu crois fatigués ? Ils vont occuper la crête de la lande et personne ne pourra plus sortir d'Appin si ce n'est sur les ailes des oiseaux. Il faut que nous arrivions à passer dans un laps de temps très court, sinon nous risquerons ce que nous avons eu tant de mal à sauver. Non, non, quand le jour viendra, il nous trouvera, toi et moi, dans un lieu sûr... quelque part sur le Ben Adler.

— Alain, suppliai-je, ce n'est pas la volonté qui me manque ; c'est la force. Si je pouvais, je vous suivrais. Mais aussi sûr que je suis en vie, je ne peux pas.

— Très bien, dit Alain. Dans ces conditions, je te porterai.

Je le regardai, me demandant s'il plaisantait ; mais non, il était on ne peut plus sérieux. Tant de résolution me fit honte.

— Allez-y, dis-je, je vous suivrai.

Il eut pour moi un regard qui signifiait : « C'est bien, David », et il prit le départ avec son habituelle rapidité.

Autour de nous, le chemin s'assombrissait progressivement à mesure que la nuit tombait. Le ciel était sans nuages ; on était au début de juin et nous étions assez éloignés du Nord. Dans les heures les plus obscures de la nuit, nous aurions pu lire une Bible à gros caractères, et j'ai souvent vu des jours d'hiver plus sombres à midi. Une épaisse rosée tombait sur la lande et l'arrosait comme la pluie, qui tout d'abord me soulagea fort. Quand nous nous arrêtâmes pour souffler, je pris conscience de la clarté et de la douceur de la nuit ; les collines ressemblaient à des choses assoupies, et le feu de camp des soldats à notre poursuite était une tache menaçante d'où pouvait encore, à tout instant, s'élever un coup de feu..., mais bientôt il se réduirait jusqu'à n'être plus comparable qu'à l'éclat d'un ver luisant.

D'après ce que j'ai lu dans les livres, je ne pense pas que la plupart de ceux qui ont tenu une plume aient jamais su réellement ce que c'est que la fatigue, sinon ils en auraient parlé d'une façon plus vigoureuse. Je n'avais plus conscience de ma vie, ni passée ni future, et je ne me disais que rarement que le garçon qui était là, était bien David Balfour. Je ne pensais pas à moi-même, mais seulement au prochain pas qu'il fallait faire, et qui serait le dernier, j'en étais sûr. Je ne pensais pas non plus à Alain qui était cause de ce supplice. Alain, comme soldat, était dans son élément; c'est le travail d'un officier de fabriquer des hommes comme on fabrique des objets ; les soldats n'ont pas besoin de savoir choisir, ni de savoir où ni quand ils coucheront, ni où et quand ils pourront être tués. Et j'ose dire que j'aurais fait un bon soldat, car en ces dernières heures je ne savais plus faire qu'une seule chose : obéir aussi longtemps que j'en serais capable, ou mourir en obéissant.

Le jour commençait à poindre. A ce moment, nous avions échappé au plus grand danger et nous pouvions marcher sur nos pieds comme des hommes au lieu de ramper comme des brutes. Mais quel couple nous faisions, courbés en deux comme de vieux grands-pères, trébuchant comme des bébés, et aussi blancs que des morts ! Jamais un mot ne fut prononcé entre nous. Chacun fermait la bouche, fixait les yeux droit devant soi, levait son pied et le laissait retomber lourdement, comme ces gens qui soulèvent des poids dans les fêtes foraines. Et, sans arrêt, les oiseaux pépiant dans les bruyères... Et une lueur s'élargissant lentement du côté du soleil levant.

Voilà à quoi me faisait penser Alain. Non que jamais je prisse la peine de l'observer, j'avais suffisamment de peine à faire attention à mes propres pieds » mais il était clair qu'il était aussi écrasé de fatigue que moi ; il ne voyait rien devant lui, et nous trébuchions contre les obstacles comme des aveugles.

(à suivre)

Monthey applaudit le TPR et fait un succès à « L'ombre d'un Franc-Tireur » de Sean O'Casey

Il semblerait vain de vouloir ignorer qu'il est de plus en plus difficile d'attirer les foules au théâtre. La télévision en pantoufles, le bowling et les « contemporains », autant de prétextes à l'indifférence ! Pourtant, est-ce cette Semaine Irlandaise dont les manifestations ont précédé la « Première », est-ce la présence de monsieur l'attaché culturel d'Irlande qui donnait un panache supplémentaire à la soirée, ou encore le souvenir d'excellents spectacles que nous a donnés la vaillante équipe, toujours est-il que samedi soir à Monthey, un très beau parterre faisait fête aux comédiens du TPR.

Réjouissons-nous en, et passons à la pièce. L'auteur, Sean O'Casey, reconnu pour l'un des plus puissants dramaturges contemporains nous projette d'un coup au cœur de la tragédie. Tragédie d'un pays déchiré par les luttes intestines et la répression anglaise, pays dont lui-même est exilé.

Tragédie toutefois tempérée de comique, où le rire et les larmes voisinent, où l'héroïsme cède le pas à la poltronnerie, où la lâcheté l'emporte sur l'amour. Dans cette peinture de la vie et des mœurs de son pays, l'auteur a la dent plutôt dure. Pourtant sa férocité qui se déchaîne en satire du personnage n'exclut pas une profonde humanité, et en fait un être que nous pourrions rencontrer tous les jours.

Après une lecture retraçant l'histoire de l'Irlande, ses luttes pour la liberté, ses persécutions, lecture dont l'effet de longueur était habilement coupé par une projection de très belle « encre de chine » de Claude Evart, nous nous retrouvons dans Dublin déchiré par la guérilla, aux environs de mil neuf cent vingt.

Dans un taudis qu'il partage avec un colporteur, Davoren tente de trouver dans la poésie le moyen de fuir ses responsabilités. Il rimaille alors que ses frères tombent dans les embuscades, et plane sur des sommets

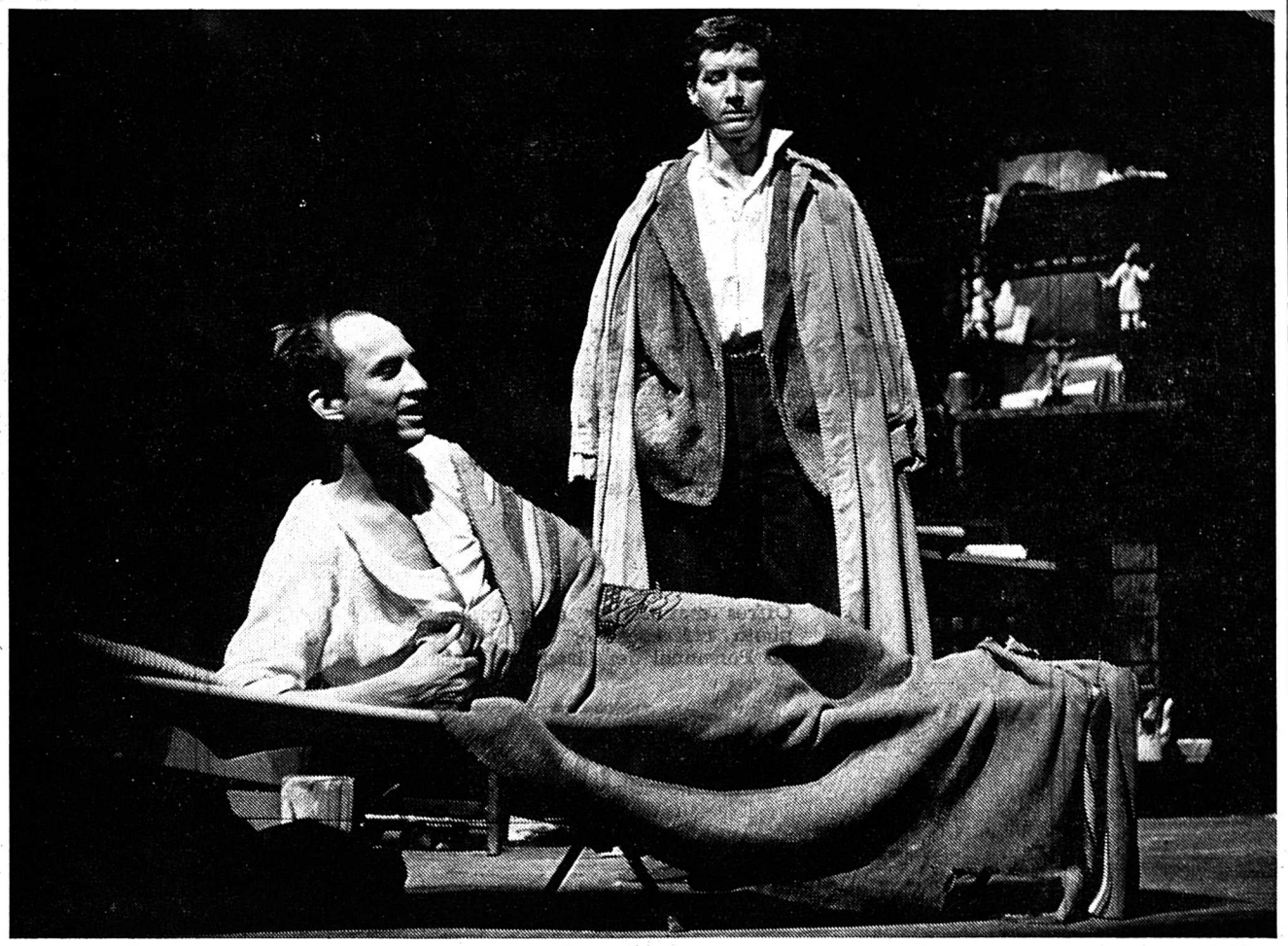

Une scène de la pièce de Sean O'Casey.

alors que ses concitoyens se débattent aux prises avec une réalité de malheur et d'angoisse.

Un concours de circonstances fera de lui un combattant traqué, un héros nationaliste, et le pleutre qui n'osera avouer la vérité, se parera d'une gloire usurpée qui suscitera l'admiration de la maisonnée, et l'amour d'une jeune ouvrière.

Sa veulerie atteindra son point culminant quand il aura la suprême lâcheté de laisser partir l'héroïque petite Minnie vers la souffrance et la mort. Et c'est seulement à ce moment tragique que la conscience lui revient, et que la honte monte en lui, irrépressible, salutaire.

Autour de ce personnage central et de son double comique, le colporteur Seumas Shields, gravitent des comparses haut en couleur, hâbleurs, ivrognes, hystériques ou bigots.

Et maintenant, l'interprétation. Une fois de plus nous avons pu constater l'honnêteté professionnelle du jeune TPR, son dédain de l'effet facile, son évidente sincérité doublée d'un réel talent. Il n'est pas dans la tradition du TPR de faire l'éloge de tel ou tel comédien. Nous respecterons ce désir et nous soulignerons le merveilleux travail d'équipe. La distribution est excellente, et la présence d'apprentis-comédiens ne nuit pas à l'homogénéité de la pièce, et cela n'est pas la moindre des performances de cette belle troupe dont les premiers rôles sont déjà de fort bons acteurs dont on sent le métier.

La mise en scène et le décor cernent l'action sans sacrifier à la convention, à l'artifice. A noter aussi le bruitage parfait.

Il ne nous reste plus qu'à remarquer la constante progression du TPR qui n'épargne ni ses peines, ni ses soucis pour apporter jusque dans nos villages la joie du vrai théâtre populaire.

Qu'ils continuent donc la belle lutte, ces troubadours de l'ère atomique ; et toi, public ami, ne boude pas ton plaisir, encourage leurs efforts. Ces joyeux compagnons t'apportent quelque chose de neuf, de vivant, de sincère, profite de l'aubaine.... et tant pis pour le quidam récalcitrant, résolument sourd à l'appel, qui continuera à enfiler sa chemise du dimanche, pour s'en aller au cinéma du coin.... se régaler du dernier navet.

S. Bréganti.

Suite de la 1re page...

Les sectes continuent à faire parler d'elles

De nombreux Doukhobors vivent aujourd'hui au Canada. Ils se signalèrent jadis, par leurs singularités (ils affirmèrent nécessaire de vivre nus), mais aujourd'hui, ce sont de bons citoyens sans histoire.

Une colonie de 500 membres des « vieux croyants » s'enfuit en 1917 de la Russie vers la Chine. Ils y vécurent pendant de longues années, mais l'instauration d'un régime communiste les chassa à nouveau. Ils vinrent alors émigrer à Hong-Kong. Toujours fidèles à leurs idées, ils décidèrent de fonder une communauté agricole au Brésil. Ils ont été soutenus dans leurs efforts par la Commission des Réfugiés des Nations Unies et par le Conseil mondial des Eglises.

Grands travailleurs, ces groupes de réfugiés ont réussi à transformer en paradis de vastes surfaces stériles de l'état brésilien du Parana. Ils cultivent le blé, le riz, le maïs, et la pomme de terre. La Commission de l'ONU intéressée, a noté avec satisfaction que les vieux croyants lui avaient coûté à peine 1600 Fr. par personne de subvention alors que l'entretien d'un réfugié coûte en moyenne de 20 000 à 40 000 Fr. Les vieux croyants se sont aussi libérés des dettes de la communauté avec une rapidité record. Cette réussite assez extraordinaire d'une émigration a été présentée récemment dans un film réalisé par Georges Pessis sous le titre « Les entêtés de Dieu ». La colonie brésilienne n'est d'ailleurs pas un phénomène isolé, et d'autres sectes nées du Grand Schisme russe prospèrent, fidèles à leur foi, dans de nombreux pays du monde.

Jean Fergus.

Caisses à vendange

Système Prod'hom - Polythylène spécial. - Prix du jour. Rabais par quantité.

Vente régionale

GABRIEL GERMANIER
Agence Agricole - Erde
Tél (027) 4 14 32

P 559 S

Affaires immobilières

AVIS

Nous informons notre honorable clientèle que notre MAGASIN DE FLEURS à côté du Cinéma Lux

est fermé dès le 1r octobre

pour cause de transfert.

☆

Prochainement Ré-Ouverture aux « Galeries du Midi »

H. Schumacher
Fleuriste - Sion

Pendant la fermeture, prière de s'adresser à l'Etablissement.
Tél. 2 22 28 P 14035 S

SCHMIDT

ON CHERCHE A SION

terrain à bâtir

800 à 1.000 m2.
ON CHERCHE A SION ou environs

villa

tout confort, 4-5 pièces.

Agence Immobilière Schmidt, Sierre. P 867 S

ON CHERCHE

appartement

à Sion ou environs.
Condition essentielle : tranquillité. Récompense.
Pour tout de suite ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre P 13758 S à Publicitas Sion.

Café-restaurant

de moyenne importance **à remettre de suite** ou à convenir. Région Yverdon.

Ecrire sous chiffre P 2332 E à Publicitas, Yverdon.

P 26 E

Morgins

A vendre deux belles parcelles de terrain à bâtir. - Eau, électricité, route d'accès. Prix intéressant.
A la même adresse CHALET à louer pour hiver 63-64, tout confort.
Ecrire sous chiffre PH 43527 L à Publicitas Lausanne.

A VENDRE à Sion 5.000 m2.

terrain industriel

Offres sous chiffre P 856 S à Publicitas, Sion.

A VENDRE

salle à manger hollandaise

(rustique).
Conviendrait pour chalet.
Tél. (027) 2 17 73
P 25255 S

ON CHERCHE à louer à Sion, év. Sierre.

APPARTEMENT

5 pièces confort. Si possible avec jardin ou place de jeu pour enfants. Ou à acheter villa de 5 pièces.

Tél. (021) 32 24 82

P 25256 S

A VENDRE pour

remorque

de 3 tonnes pont arrière av. pneus à l'état de neuf 900 x 24 pour frs 150.—.

Tél. (021) 60 61 39

P 13962 S

A vendre

chariot agricole Basco, 1 treuil Ruedin, 1 charrue Plumett avec butteuse, débutteuse, houe et rasette, dernier modèle. - Machines prêtes à l'emploi. Le tout pour le prix de fr. 1.900.—.

Ecrire sous chiffre P 13974 S à Publicitas Sion.

A VENDRE

VELOMOTEUR

Gritzence, plaque jaune. Parfait état de marche. - Fr. 250.—.

S'adr. chez Noé Cappelin, Riddes.
P 13966 S

Pour dépanner le ménage, par suite de maladie, fatigue, naissance, adressez-vous à l'Aide familiale de Sion.

Mme Karl Schmid. Tél. 2 29 40.
de 9 ½ à 12 h. et dès 18 heures

En Suisse ☆ En Suisse ☆ En

Accroissement dramatique des délits de mœurs

BALE (Ats). — L'association pour l'assistance aux enfants — organisation qui se consacre à la protection morale de l'enfant — vient de se réunir à Bâle. Elle a notamment entendu un exposé de M. Ruediger-Herren, criminologiste et conseiller scientifique du Département de police de Bâle, sur le thème «Ton enfant doit-il être la prochaine victime ? » L'expert a fourni à cette occasoin certains chiffres qui révèlent une situation dramatique dans notre pays. Les délits contre les mœurs viennent par ordre de fréquence en troisième position après les délits contre le patrimoine et les infractions aux règles de la circulation. Les deux-tiers de ces délits contre les mœurs ont été commis au préjudice d'enfants. 595 personnes ont été condamnées en Suisse pour attentat à la pudeur des enfants en 1942. 1 180 en 1948, 1 965 en 1960 et 2 188 en 1962. Ces dernières années, quelque 25.000 individus ont été condamnés pour délits sur la personne d'enfants de moins de 16 ans. Selon M. Hans Walder, chef de l'Institut de criminologie du canton de Zurich, ce chiffre pourrait être multiplié par deux, trois ou même six, si tous les cas semblables relevant de la justice parvenaient devant les tribunaux.

Une des causes de l'accroissement des délits contre les mœurs, a affirmé l'orateur, trouve sans aucun doute ses origines dans notre période de haute conjoncture, dans la saturation, dans le mépris des valeurs morales: Les délits au préjudice des enfants constitue, en fait, «La criminalité du bien-être». Tous les moyens de répression et de prévention doivent donc être utilisés pour lutter contre ce triste phénomène. Mais la lutte n'est pas aisée : les auteurs de ces délits se recrutent dans toutes les classes de la populaltion, et à tous les âges. En aucune manière, ils ne se distinguent des autres personnes. Ils sont particulièrement dangereux puisque souvent leur appat est la gentillesse. Leurs proie les plus faciles: les enfants dont le père et la mère travaillent et qui ne bénéficient pas d'une véritable vie de famille. Que tous les parents veillent étroitement sur leurs enfants et les mettent en garde contre les dangers de certaines «invitations» trop alléchantes de la part de personnes étrangères

Ils avaient l'œil ouvert...

A force de les répéter, on croit que les dictons populaires sont l'expression de la vérité, alors que si on les retournait, ils ne seraient pas moins frappants :

« La Fortune, dit-on, vient en dormant ».

Or, pour choisir un billet de la « Loterie Romande », il faut s'y prendre à temps et c'est ainsi qu'au lendemain du prochain tirage — celui du 5 octobre — on dira des gagnants : « Ils avaient l'œil ouvert ! ».

Ceux qui se partageront le gros lot de 100 000 francs, les cent lots de Fr. 1 000, n'auront pas laissé passer, en dormant l'heure de la chance, mais ils l'auront tentée au moment décisif.

Mieux vaut se réveiller avant une tranche que de s'apercevoir, après, qu'on a oublié d'acheter ses billets ! Pensez-y...

Coutume bruyante

BIENNE (Ats). — Dans la petite commune de Meinisberg, dans le Seeland, la tradition veut que l'on fasse sauter des pétards à l'issue de cérémonies nuptiales. Or, ces derniers temps, les explosifs utilisés dans ce but devenaient de plus en plus violents et les détonations contrariaient la population. On a même constaté des dégâts causés à des maisons.

Le Conseil communal inquiété par cette coutume devenue plus que... bruyante, l'a tout simplement interdite.

Suppléments de prix frappant certaines denrées fourragères

BERNE (Ats). — Le Conseil fédéral a modifié, avec effet au 1er octobre 1963, les suppléments de prix frappant certaines denrées fourragères. Le supplément perçu sur le froment pour l'affouragement est relevé de 2 frs, tandis que les suppléments qui grèvent les tourteaux et le maïs sont réduits de fr. 4,50 et 2 frs par quintal (poids faisant foi pour le dédouanement). Ces modifications ont pour origine l'évolution des cours mondiaux des denrées fourragères.

L'état présumé des réserves de fourrages et la campagne en perspective de prise en charge du blé germé. La réduction des suppléments perçus sur les tourteaux et le maïs, combinés avec le relèvement des suppléments grevant les céréales fourragères, aura pour effet d'abaisser les prix des aliments indispensables aux détenteurs de volaille.

Succès du marché-concours de bétail de la race d'Hérens

Dans le cadre des manifestations organisées par les dirigeants du Comptoir de Martigny, le marché-concours réservé à la race d'Hérens a obtenu, hier, sur la place de l'hôtel Clerc, un succès intéressant. Il a montré surtout l'intérêt que nos milieux d'élevage portent encore à assurer à notre canton des représentantes valables, tant sur le plan de la constitution générale que sur le caractère de productivité.

En effet, une grande et intéressante innovation de ce concours fut que le qualitatif productivité était larlgement tenu compte dans l'attribution des points.

Dès le matin, les concurrentes furent examinées par les experts dirigés par M. René Cappi, vétérinaire cantonal et en présence du président des syndicats d'élevage, M. Julien Carrupt. Il s'agissait d'attribuer à chaque concurrente le nombre de points correspondants à son aspect extérieur, et aussi en relation avec sa production laitière.

Le travail des taxateurs fut suivi par la présentation du bétail au public venu très nombreux à cette journée de l'élevage. M. le vétérinaire cantonal René Cappi donnait toutes les indications nécessaires quant à l'appréciation du jury et devait surtout relever l'effort des éleveurs qui ne comptent point leurs sacrifices pour présenter des bêtes de valeur, représentatives d'une race qui mérite d'être suivie pour ses qualités indiscutables.

M. Cappi, au cours de son allocution, soulignait le rôle du propriétaire et de l'éleveur qui doivent, à longueur de journée, vouer tous leurs soins à leur bétail. Comme représentant de l'autorité cantonale, M. Cappi devait aussi remercier les éleveurs pour leur travail et leur sérieux en faveur de notre race cantonale.

C'est avec satisfaction que M. Cappi procéda à la présentation des sujets. Notons d'entrée, comme le soulignait M. Cappi, que toutes les bêtes présentées méritaient une distinction.

Toutes représentaient le type valable, à même d'assurer une bonne descendance tant laitière que productive en viande.

Mais M. Cappi, assisté de M. Piccot qui fut aussi un organisateur distingué, relevait le fait que nos paysans recherchent en premier la production laitière. Il est donc nécessaire de tenir compte de ce critère : produire, mais du lait avant tout. La race d'Hérens, telle qu'elle se présente aujourd'hui, semble répondre aux besoins du canton. Elle mérite d'être encouragée avec soins.

Voici les résultats par catégories de ce concours. Il appartenait à M. Pierre Crettex, conseiller communal, de remettre les prix aux gagnants en présence de quelque 400 intéressés.

Résultats :

Génisses de 27 à 36 mois : 1. Pigeon, Henri Mounir, Mollens ; 2. Diane, Fern. Giroud, Charrat ; 3. Vénus, Cyrille Perrier, Saxon ; 4. Carnot, Lugon Léonce, Finhaut ; 5. Coquette, Moret René, Charrat.

Vaches âgées de moins de 6 ans : 1. Lila, D. Bricher, Versegères ; 2. Muguet, Moulin Alphonse, Vollèges ; 3. Lion, Louis Glassey, Haute-Nendaz ; 4. Lionne, Riquen Alb., Ardon.

Vaches âgées de plus de 6 ans : 1. Charmante, Léon Voutaz, Sembrancher ; 2. Nancy, Gasser Auguste, Mollens ; 3. Baronne, Roux Ferand, Grimisuat ; 4. Dragon, Darbellay O., Praz-de-Fort ; 5. Lionne, Henri Crittin, Chamoson.

On notait la présence sur les lieux du concours de M. Jean Actis, président du Comptoir de Martigny, et de diverses autres personnalités. M. Julien Carrupt, président des syndicats d'élevage, saluait aussi les participants et disait la nécessité de toujours mieux travailler au progrès de la race d'Hérens.

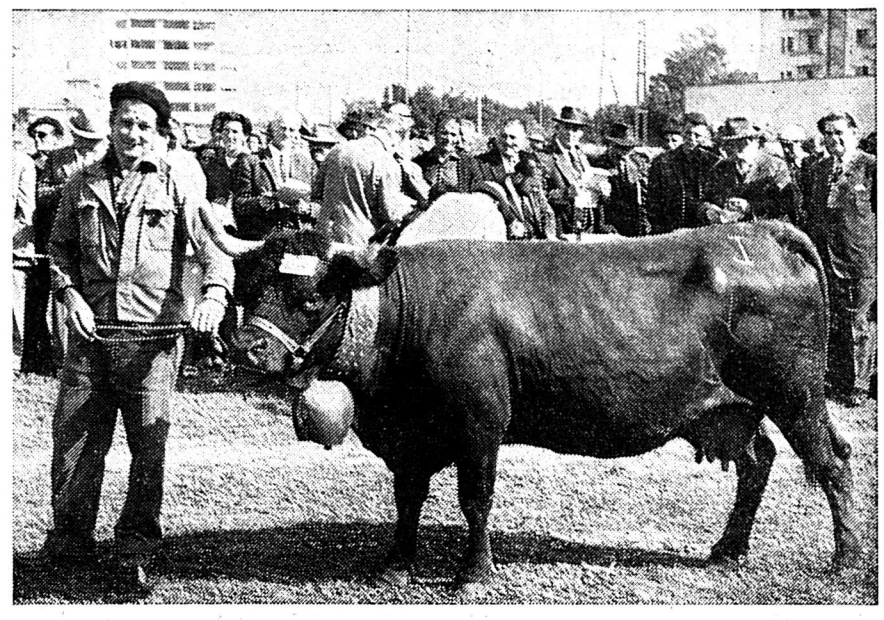

La grande gagnante de la journée, « Charmante », de M. Léon Voutaz, de Sembrancher, 1re de la cat. des vaches de plus de 6 ans, fait ici son tour d'honneur sous l'œil des connaisseurs. *(Photo Schmid)*

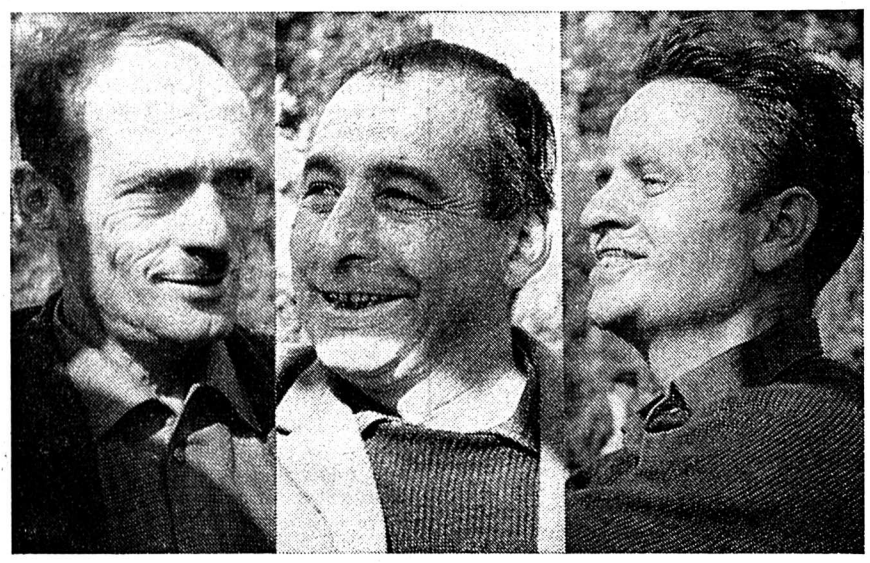

Trois sourires des propriétaires de bêtes gagnantes de leur catégorie : de g. à dr., M. Henri Mounir, de Mollens, propriétaire de « Pigeon », 1re des génisses ; M. Léon Voutaz, président de Sembrancher, propriétaire de « Charmante », 1re des plus de 6 ans, et M. Denis Bruchez, de Versegère, propriétaire de « Lila », gagnante de la catégorie des vaches de moins de 6 ans. *(Photo Schmid)*

La F.A.V. met en souscription jusqu'au 31 octobre 1963

LA ROSE NOIRE DE MARIGNAN

pièce en 5 actes de Maurice Zermatten

La destinée exceptionnelle du Cardinal Mathieu Schiner a retenu l'attention de plusieurs historiens. Ce berger qui faillit être pape, ce diplomate, ce chef de guerre qui tenta de refaire l'Europe carolingienne, au début du XVIe siècle, Raphaël ne fut pas le seul à le peindre. Et les plus modestes dictionnaires ont retenu son nom.

Ce que l'on néglige, en le situant au milieu de grandes fresques militaires et politiques, c'est **l'homme** qu'il fut, dans le secret de son cœur et de sa conscience. Oui, qui est cet homme ? Derrière le paravent de l'histoire, quel feu brûle cette âme impérieuse.

La Rose Noire de Marignan tente de répondre à ces questions. C'est sur la scène, dans la rigueur qu'impose le théâtre, que l'auteur fait revivre cette haute destinée. L'histoire n'est ici qu'une toile de fond. Le véritable sujet de ces cinq actes, c'est le drame déchirant d'une conscience.

Il se trouve, au surplus, que la destinée de Mathieu Schiner, vouée à l'unification de l'Europe, retrouve aujourd'hui une valeur d'exemple. Le visage de ce génie tumultueux s'éclaire à la lumière de nos présentes espérances. Faire l'Europe... Il échoua dans son entreprise. François I et Luther défirent ce qu'il édifiait avec une énergie souveraine. Le problème attend encore sa solution.

La destinée de Mathieu Schiner débouche donc sur notre actualité. Ce n'est pas le moindre intérêt de ces 5 actes de nous le faire comprendre.

100 exemplaires numérotés de I à C et signés par l'auteur, tirés sur papier bouffant, sans pâte de bois . . . . . à Fr. 25.—

300 exemplaires numérotés de 1 à 300 . . . . . à Fr. 15.—

1.500 exemplaires ordinaires en souscription . . . . . à Fr. 10.—

Dès la fin de la souscription, l'édition ordinaire sera en vente dans les librairies . . . . . à Fr. 12.—

PARUTION : début novembre

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(Ecrire en lettres majuscules s. v. p.)

M. .....

Adresse : .....

souscrit ..... exemplaires de **La Rose Noire de Marignan,** de Maurice Zermatten

au prix de Fr. .....

au prix de Fr. .....

au prix de Fr. .....

Veuillez remplir ce bulletin, le découper et l'expédier à la « Feuille d'Avis du Valais », Service commercial, Sion.

Signature : .....Date : .....

A propos de l'exposition des peintres vaudois dans le cadre du Comptoir

Faisons le point...

Faire le point. Refaire le compte de nos valeurs artistiques. L'occasion n'est pas si fréquente de se livrer à un tel tour d'horizon et celle qui nous est fournie par le Comptoir de Martigny et le Cercle des Beaux-arts de cette ville, si elle nous a séduit de prime abord, fait apparaître aujourd'hui tout l'intérêt d'une telle entreprise. Il faut, dit-on, marcher avec son temps, et le temps va vite. D'où, souvent, une vision fragmentaire. Il est bon alors de pouvoir s'arrêter un instant et, embrassant les artistes et leurs œuvres dans un vaste coup d'œil, de les replacer dans leur vraie perspective.

C'est ce que nous avons tenté de réaliser dans cette exposition de peinture vaudoise contemporaine. Précisons cependant immédiatement qu'il n'entrait pas dans les ambitions des organisateurs de présenter de celle-ci un panorama complet, ce qui eut entraîné beaucoup trop loin, mais d'en dresser une esquisse aussi représentative que possible en donnant un aperçu des différents aspects des recherches et de la création des artistes de ce canton. Même considérée sous cet angle, cette exposition, nous l'avouons comporte quelques lacunes. Il est des œuvres dont la présence ici nous paraissent indispensable et qui, pour des raisons indépendantes de notre volonté, n'y figurent pas. Nous le regrettons. Ce ne sont heureusement que de rares exceptions. Nous avons par contre estimé indispensable d'y inclure des artistes qui, bien que disparus maintenant depuis bien des années, appartiennent au chapitre de l'art moderne et restent exemplaires par leur personnalité.

C'est le cas de Félix Vallotton, le premier en date des grands peintres vaudois, et de Marius Borgeaud, qui représente non sans autorité le type même de l'artiste indépendant. Louis Soutter, quant à lui, par ses dessins visionnaires et hallucinés, peut être considéré comme l'un des précurseurs de certains tenants de l'art actuel international et une personnalié hors catalogue dont on a commencé il y a peu seulement à apprécier à sa juste valeur la grandeur tragique. R. Th. Bosshard, habité de rêves grandioses, René Auberjonois, d'une sensibilité raffinée et qui, amoureux des paysages valaisans, s'en fit souvent le merveilleux interprète, le fougueux Marcel Poncet dont les émotions transparaissent dans l'éclat des nuances les plus rares, sont les grandes figures de ce premier demi-siècle. Ils nous montrent qu'à défaut d'une véritable tradition, l'école vaudoise compte de remarquables individualités. Charles Clément et Charles Chinet, tous deux nés à Rolle, et tous deux disciples d'Hermanjat qui fut lui aussi un Vaudois de la Côte, sont de fins et lucides interprètes de leur terre et de ses gens. Avec Pizzotti un peu plus jeune, ils constituent ici le groupe des aînés qui, sans s'écarter des moyens traditionnels, ont chacun leur propre manière d'aborder la nature et de nous en évoquer les richesses.

Emile Bonny fut un temps l'enfant terrible de la peinture vaudoise. Il est resté fidèle à lui-même, épris de joyeuses fanfares polychromes. Il précède à peine ceux que nous classerons dans la nouvelle génération et qui, dans des orientations très diverses, participent aux recherches parfois aventureuses mais toujours exaltantes poursuivies sur les sentiers ouverts par les grandes révolutions artistiques de ce siècle. Figuratifs ou abstraits, ils s'efforcent de donner de nouvelles solutions au problème de l'expression. Avec eux, ou tout au moins certains d'entre eux, le champ d'exploration se déplace. Ils n'ont pas forcément tourné le dos à la nature, mais ils ont des préoccupations différentes. C'est ni plus ni moins que la situation de l'homme dans le monde qu'il s'est créé qui fait l'objet de leurs méditations. Un monde que la civilisation technique et scientifique domine et qui s'en trouve profondément bouleversé et qui crée à ceux qui l'habitent des difficultés d'adaptation étrangement complexes.

L'homme, finalement, est plus que jamais au centre de cet art nouveau, l'homme, son destin et ses angoisses. Et ceci doit suffire à nous inspirer le plus grand respect pour leurs démarches, même si elles déconcertent les esprits non avertis. Leur aventure est non seulement valable, elle est nécessaire et nous ne saurions lui rester indifférents.

Georges Peillex

Distribution des prix du Rallye du Vin

MARTIGNY — C'est à 20 h. 30, devant plus de 400 personnes que le directeur de course, M. Philippe Simonetta, dans une ambiance sympathique, procéda à la distribution des prix. Il salua tout d'abord les autorités présentes, à savoir : les représentants du Conseil communal de Martigny-Ville ; les représentants du comité d'organisation du Comptoir de Martigny ; M. Paul Boven, président du TCS ; MM. Joseph Géroudet, Gérard Pellanda, Robert Favre, membres du comité de l'ACS. Il donna ensuite la parole à M. Paul Boven, président du TCS, qui s'adressa tout d'abord aux concurrents en leur disant combien leur discipline l'avait réjoui ; ils prouvaient par leur comportement sur la route leur coopération à l'éducation routière et, par leur présence, leur aide au développement du tourisme valaisan.

M. Philippe Simonetta remit de nombreux challenges. Entre autres, celui de l'Association du Rallye du Vin et c'est à M. Guhl, de la Maison les Hoirs de Charles Bonvin, délégué par l'Association du Rallye du Vin au comité d'honneur, que revint l'honneur de remettre au vainqueur ce challenge.

M. Simonetta rappela le souvenir de M. André Pellanda, membre de l'Ecurie des 13 Etoiles, décédé dans un tragique accident automobile en novembre 1962. C'est son frère, M. Gérard Pellanda, qui remit à la première Alfa Romeo classée en classement général le challenge André Pellanda, offert par les agents Alfa Roméo Valais.

JOURNEE DE L'EXPOSITION NATIONALE 1964

17 h. : conférence avec projections du Dr Maissen sur l'Exposition nationale de 1964, au Manoir, 1er étage.

Dès mercredi et tous les soirs : 2e Semaine du cinéma du Comptoir de Martigny.

20 h. : hommage à René Clair.

22 h. : les avant-premières du Comptoir.

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

Quantités expédiées du 22 au 28 septembre 1963 : choux-fleurs, 85 615 kg ; pommes, 358 256 kg ; poires, 968 199 kg ; tomates, 742 370 kg ; abricots, 40 835 kg.

Expéditions au 28.9.1963 : choux-fleurs, 1 224 381 kg ; pommes, 2 152 610 kg ; poires, 4 826 679 kg ; tomates, 6 933 058 kg ; abricots, 11 833 014 kg.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Du mardi 1 octobre au lundi 7 octobre

LE CONCILE OECUMENIQUE

Hommage à Jean XXIII, le pape du Concile et de la paix
Le film qui fait d'un événement historique un spectacle saisissant
Par faveur spéciale 1ère valaisanne — En couleurs
16 ans rév. — Parlé français

Sion - Lux

Mardi 1er octobre au dimanche 6 octobre

LE CHEVALIER DU CHATEAU MAUDIT

Un grand film de cape et d'épée
De chevalier au masque noir dans sa lutte contre la tyrannie
Parlé français - Scope couleurs
16 ans révolus

Sion - Capitole

Du mercredi 2 octobre au dimanche 6 octobre

A L'EST D'EDEN

avec le regretté James Dean, dans son dernier film. Un film d'une audace folle, des personnages fantastiques, des émotions violentes.
Cinéma scope Warner Color
Parlé français - 16 ans rév.

Martigny - Etoile

SEMAINE DU CINEMA
18 ans révolus

A 20h. Hommage à René Clair

LE MILLION

A 22 h. En Grande Première Suisse

LES BONNES CAUSES

de Christian-Jaque
avec Pierre Brasseur, Bourvil, Marina Vlady.

Martigny - Corso

Dès ce soir merc. - 16 ans rév.
Un « Western » signé John Ford

L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE

avec James Stewart et John Wayne

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui : RELACHE
Samedi - Dimanche
LE TRACASSIN

Riddes - l'Abeille

Aujourd'hui : RELACHE
5 - 6 octobre
« LES MISFITS »

Fully - Ciné Michel

Mercredi 2 - 16 ans révolus
Réédition d'un célèbre Hitchcock

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP

Dès vendredi 4 - 16 ans rév.
L'EMPIRE DE LA NUIT

Saxon - Rex

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 3 - 16 ans révolus
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP
Dès vendredi 4 - 16 ans rév.
MACISTE
A LA COUR DU GRAND KHAN

St-Maurice - Roxy

Tél. 3 64 17 - Dès 7 ans
Technicolor
Ce soir et jeudi à 20 h. 30 - Dimanche à 17 h.
Walt Disney présente son dernier succès tourné au sein de l'enfer des animaux

«DANS LA JUNGLE BRESILIENNE»

Lutte à mort entre jaguar et boa Constrictor - Panthère contre crocodile, un seul survivant - Enjoués, taquins, les artistes vrais clowns de la jungle.

Pour la fête de St-François

SION (FAV). — Vendredi 4 octobre prochain, on célèbrera à la Maison St-François, pour vieillards et aveugles, la fête de St-François d'Assise. A cette occasion, tous les amis de St-François et particulièrement les frères et sœurs tertiaires sont invités à assister à la messe qui sera célébrée à 9 heures en la chapelle de la Maison.

Sion et la région

Un nouvelle industrie à Champlan

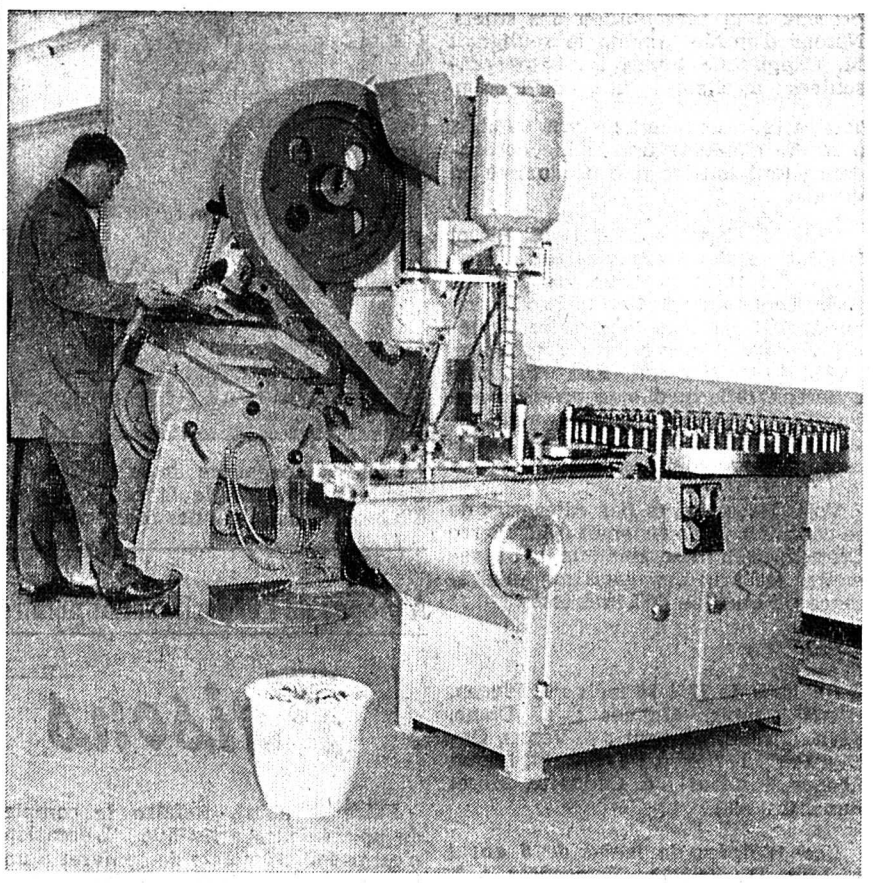

Le charmant petit village de Champlan vient de s'enrichir d'une nouvelle industrie : celle des fermetures métalliques, que dirige M. Jacques Roux. Les installations sont complètement autonomes et les machines permettent de débiter 25.000 pièces à l'heure.

Le processus est le suivant : les feuilles d'acier sont tout d'abord trempées dans l'acide, puis traitées chimiquement pour l'impression lithographique du motif.

Ces feuilles sont ensuite déposées dans une machine qui les partage en longues bandes. Un appareil à estamper découpe et emboutit, suivant le dessin, la pièce désirée : ici la capsule. Ces dernières seront acheminées vers une autre machine qui coincera le tampon de liège à l'intérieur de la capsule ; il ne restera plus que la bande de protection, collée automatiquement elle aussi.

Outre les bouchons métalliques, cette petite usine est équipée de telle façon qu'elle permet la fabrication en série de toutes sortes d'objets en métal embouti tels, plaquettes, médailles, cendriers, couvercles, etc. Il suffit de changer la matrice de l'estampeuse.

La nouvelle industrie occupera 10 ouvriers, hommes et femmes. Il est intéressant de noter que cette fabrique spécialisée dans le bouchon métallique est unique en Suisse romande.

L'ouverture aura lieu lundi prochain.

(Texte et photo Ed. G.)

En faveur de l'église

NENDAZ (Fr). — C'est le dimanche 13 octobre qu'aura lieu une kermesse à Basse-Nendaz, en faveur de la réfection de l'église paroissiale. Dans le but de réussir cette journée, des jeunes de différents villages préparent actuellement cette journée qui doit intéresser toute la paroisse

Coupé par des vitres

SION (FAV). — Alors qu'il était occupé à son travail, un ouvrier d'une entreprise de vitrerie sédunoise, M. Luigi Indino, a été surpris par la chute d'une pile de vitres. Souffrant d'une fracture, de contusions et de diverses coupures, il a été aussitôt conduit à l'hôpital de Sion.

On va réparer

BRAMOIS (Fr). — Durant ces jours, un ingénieur de l'Etat du Valais, assisté des cantonniers de l'endroit, est en train d'étudier le nouveau tracé amélioré de la route Bramois-St-Martin, dans sa partie inférieure qui n'est pas encore goudronnée.

Sortie des employés d'Etat

SION (dk) — La sortie annuelle des employés d'Etat aura lieu le samedi 12 octobre. Les participants et participantes se rendront tout d'abord au Grand-St-Bernard où est prévue une visite du tunnel ainsi que des installation du Super-Saint-Bernard. L'on prendra ensuite la route de Champex, où aura lieu le dîner. Espérons que, comme chaque année, il y aura de nombreux participants et nous souhaitons d'avance aux organisateurs que le soleil soit de la partie.

Début de la scolarité

NENDAZ (Fr). — Hier, les élèves de la commune de Nendaz ont repris le chemin de leurs classes, après un congé de quinze jours. Ce départ s'est déroulé au mieux, sans accrocs ; tant le corps enseignant que les élèves ont repris avec goût leur travail.

Route améliorée

NAX (Fr). — C'est avec plaisir que tous les automobilistes et amis de la région de Nax voient s'accomplir les travaux d'amélioration de la route Bramois - Nax et Vernamiège. Tant les habitants de ces deux villages que les promeneurs seront heureux de se servir d'une route goudronnée et élargie sur une grande partie de son parcours.

Entré dans les ordres

NENDAZ (Fr). — C'est avec le plus vif plaisir que les paroissiens de Nendaz ont appris que M. Jean-Claude Fournier, fils de Paul, domicilié à Basse-Nendaz, vient de recevoir à Martigny le sous-diaconat, dans l'ordre des Chanoines du Grand St-Bernard.

Le nouveau primiciant qui recevra la prêtrise au printemps, est le neveu du missionnaire François Fournier, actuellement à Formose.

GRAIN DE SEL

Ordure !

J'ai eu un long dialogue au téléphone avec un Sédunois qui m'a entretenu d'une chose fort désagréable.

— Cette chose-là vous concernait, Ménandre.

— Pas personnellement, mais j'imagine qu'elle ne laisse personne indifférent à Sion.

— Pourquoi ?

— Pour de nombreuses raisons.

— D'abord, de quoi s'agit-il ?

— Des gadoues.

— Que voilà bien un sujet quelque peu insolite, Ménandre. Et c'est à la suite de la discussion que vous avez eue au téléphone que vous m'en parlez.

— Si je vous en parle c'est pour la simple et bonne raison que ces gadoues font parler d'elles et non parce que le sujet est spécialement agréable à traiter. J'aimerais mieux parler des roses...

— Ah ! Parlons des roses, c'est mon dada. J'en ai de fort belles dans mon jardin.

— Des roses, nous en reparlerons un autre jour, mon cher, car il vaut mieux ne pas traiter deux sujets à la fois, d'autant plus que s'ils dégagent du parfum tous les deux, leurs odeurs n'ont rien de commun.

— J'en conviens. Ménandre.

— Convenez aussi, mon cher, que ces gadoues à proximité de la ville n'ont rien de particulièrement attrayant.

— Je ne vous le fais pas dire. Bien que Wissigen ne soit pas précisément au centre de Sion.

— Non, mais des quartiers nouveaux naissent non loin des gadoues et s'érigent dans l'axe des odeurs nauséabondes qui s'en dégagent, sans compter que des bâtiments industriels se trouvent implantés dans la zone du déversement des ordures de toute la cité. A ces ordures, suivant leur nature, on boute régulièrement le feu. Il s'en dégage alors une fumée âcre, écœurante. Ça vous prend les narines et la gorge. La puanteur s'installe jusqu'à demeure. Elle est tenace, pénétrante, irritante. Ça sent le graillon, le roussi et je ne sais trop quoi. Un mélange de moisi de pourri, de faisandé. C'est infect ! Que faire ?

— Que faire ? Est-ce que je le sais, moi ? C'est la Commune qui doit savoir ce qu'elle doit faire en pareil cas. Mais, peut-être que l'on ne sent rien dans les bureaux de la maison de ville où l'on travaille dans des locaux à peu près borgnes, entassés, et suffisamment éprouvés par l'odeur de renfermé que l'on respire en entrant. Et puis, pour nos édiles, les gadoues sont déjà un objet de leurs soucis. Manquent les sous, c'est tout ! De l'argent, oui, pour construire un centre dit d'incinération des ordures.

Isandre.

Aux Chambres fédérales :

Séances de liquidations au Conseil national

Les principaux objets inscrits aux tractanda de la présente session d'automne des Chambres fédérales ayant été liquidés, le Conseil national a consacré la journée de mardi à l'examen de problèmes d'importance mineure, tout au moins pour le canton du Valais.

Dans le courant de la matinée, le Conseil national a accepté sans opposition un projet d'arrêté concernant l'utilisation du blé indigène germé de la récolte 1963. Mentionnons, à ce sujet, que les agriculteurs de la montagne auront aussi droit aux suppléments de prix usuels et à des primes supplémentaires.

Puis la Chambre-Basse a décidé de proroger jusqu'au 31 décembre 1966 l'arrêté de 1958 concernant la société coopérative suisse des céréales et matières fourragères. Cette dernière pourra donc poursuivre son activité pendant trois ans encore.

LA PROPRIETE PAR ETAGE

Le Conseil national a, ensuite, maintenu, contre l'avis du Conseil des Etats, un article ayant trait aux nouvelles dispositions du code civil concernant la co-propriété et la propriété par étage. Il s'agissait, en substance, de savoir si le droit de résiliation des baux à loyer étaient opposables à tout tiers acquéreur d'un droit de propriété par étage, même s'il prouvait avoir besoin des locaux pour lui-même ou ses proches. Le Conseil national a donc conservé cet article destiné à protéger les locataires. Le Conseil des Etats devra se prononcer une nouvelle fois à ce propos.

95 MILLIONS POUR UN AERODROME

Les députés ont également voté l'octroi d'une subvention de plus de 25 millions de francs au canton de Bâle-Ville pour les frais de premier établissement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, devisés à plus de 95 millions de francs.

Enfin, le Conseil national a approuvé les accords sur la création et l'exploitation de services réguliers de navigation aérienne conclus avec la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée et le Soudan.

M. ROGER BONVIN ET LES POMMES DE TERRE

La séance de relevée du Conseil national a permis à de nombreux parlementaires, ne sommes-nous pas à la veille des élections fédérales, de développer force motions et postulats.

Ceux-ci ne présentèrent qu'un intérêt très limité.

Mentionnons toutefois que M. Roger Bonvin, chef du Département des finances, accepta un postulat sur la prise en charge du blé par la Confédération. Cette question sera examinée dans le cadre d'une prochaine revision de la loi sur l'approvisionnement du pays en blé.

Puis, M. Roger Bonvin répondit à une motion développée en faveur de l'encouragement de la culture du blé et des pommes de terre dans la zone de montagne ainsi que dans les régions intermédiaires qui ont des terres en forte pente. Il s'agirait, en l'occurrence, d'accorder une prime supplémentaire aux cultivateur. Le grand Argentier fédéral accepta cette motion dans sa première partie, celle traitant de la culture du blé. Pour ce qui est des primes en faveur de la production des pommes de terre, M. Roger Bonvin a estimé que, pour l'instant, cette motion devait être transformée en postulat.

ECHEC A M. ROGER BONVIN

M. Roger Bonvin a également admis un postulat tendant à revision de l'article 37 de la loi sur le statut des fonctionnaires. Il a estimé, en effet, qu'il convenait d'améliorer les conditions de recrutement du personnel des entreprises et administrations fédérales, de manière à ce que les services publics puissent remplir leurs tâches normalement.

Enfin, M. Roger Bonvin a dû se prononcer sur une motion de M. Weber (soc. de Berne, ancien Conseiller fédéral). Le rusé parlementaire bernois invita le Conseil d'Etat à prendre des mesures pour empêcher une hausse du taux hypothécaire et une nouvelle augmentation du coût de la vie par le truchement, notamment, d'un assouplissement de la politique de stérilisation de l'argent.

M. Roger Bonvin suggère à M. Weber de transformer sa motion en postulat. Ce dernier s'y refusa catégoriquement. Finalement, la motion fut acceptée par le Conseil national par 62 voix contre 36, contre l'avis du Conseiller fédéral.

La séance fut ensuite levée.

L'AUTOROUTE DU VALAIS ET LE SIMPLON

Le Conseil des Etats s'est également réuni en fin d'après-midi.

M. Léo Guntern a développé, à cette occasion, un postulat demandant que l'autoroute Villeneuve-Brigue soit classée en 1re catégorie d'une part, et que d'autre part le Conseil fédéral étudie sans plus tarder la construction d'un tunnel routier au Simplon.

M. Tschudi, chef du Département de l'intérieur, a accepté le postulat du conseiller aux Etats haut-Valaisan.

L'on se souvient que la semaine dernière, le Conseil national avait adopté un postulat identique de M. Kaempfen de Brigue. Les Valaisans ont donc attaqué sur tous les points !

Il ne reste plus qu'à souhaiter que le Conseil fédéral prenne maintenant le taureau par les cornes et donne les ordres en conséquence pour que ces propositions deviennent réalité, le plus rapidement possible.

Les discussions ont suffisamment duré.

Ant.

Vendanges des raisins de PD

AVIS OFFICIEL

Vendredi 4 et samedi 5, on vendangera pour les moûts.

Les vignerons sont invités à cueillir leurs raisins de PD rouges (hybrides producteurs-directs rouges) en caissettes et à les livrer le :

— Vendredi 4 octobre 1963, aux caves Orsat de Sierre et de Martigny.

— Vendredi 4 octobre 1963, aux caves Provins de Sion, Conthey, Ardon, St-Pierre-de-Clages ;

— Samedi 5 octobre 1963, aux caves Provins de Sierre et Charrat.

Ces entreprises acceptent les raisins de PD de n'importe quel fournisseur.

Il n'est pas certain que les deux autres négoces qui ont accepté des raisins de PD dans le passé en réceptionnent encore cette année. Les intéressés voudront bien s'en assurer avant le 4 octobre.

Il est rappelé que les raisins de PD ne doivent en aucun cas être mélangés au Pinot Noir et au Gamay, ni vendus comme Pinot noir ou Gamay. La présence de leur jus peut être décelée dans le Goron et dans la Dôle, ce qui ne manquerait pas de nuire à la réputation des vins, des vignerons et des encaveurs valaisans. Ou bien ils seront vendus comme PD, ou bien ils seront encavés pour soi-même.

Station cantonale d'essais viticoles.

Les travaux avancent

NAX (Fr). — Les travaux de construction du nouveau complexe scolaire et de l'école ménagère de la commune de Nax avancent bon train. Les murs sortent actuellement de terre, le bâtiment prend forme et, dans deux ans, Nax possèdera son école ménagère et de nouvelles salles de classe adaptées aux besoins du développement du village.

Sierre et le Haut-Valais

La Comédie de l'Est a joué en première à Sierre

«Six personnages en quête d'auteur»

Une comédie de Luigi Pirandello

Avec « Six personnages en quête d'auteur », le Casino-Théâtre de Sierre a brillamment ouvert la saison théâtrale 1963-1964.

En effet, hier soir, la foule des grands soirs se pressait à Sierre pour voir cette comédie en trois actes du dramaturge italien Luigi Pirandello.

Cette pièce appartient, comme on le sait, à la trilogie intitulée « Le théâtre dans le théâtre » comme « Chacun à sa manière » et « Ce soir, on improvise ».

Rénovateur très hardi du théâtre contemporain, Pirandello s'est plus particulièrement voué au problème de la personnalité. Mais, à l'inverse de Balzac, qui a poussé jusqu'à ses extrêmes conséquences le principe que la psychologie classique était généralement basée sur l'unité des caractères — comme nous le rappelle un critique — le dramaturge sicilien tente de démontrer que tout est relatif. Et il le fait bien.

C'est aussi Pierre Brisson — en parlant de cette pièce — qui nous fait remarquer qu'un tel procès (car c'en est un en fait) imprime un élément nouveau dans l'histoire du théâtre : « Que l'on se garde de le chercher dans la psychologie des personnages ou dans l'analyse de la création chez le dramaturge. On le trouve dans la vie théâtrale donnée à ces débuts abstraits et dans le réalisme qu'ils prennent à la scène ».

On a vu, en Pirandello — en France particulièrement — un humoriste plutôt qu'un philosophe ou qu'un penseur. Pour Radine le Sicilien est l'un de ceux (avec Ibsen et Shaw), qui haussent le théâtre à la mesure de l'homme et des problèmes permanents qui assaillent sa destinée, que ceux-ci tiennent à la société, au milieu, ou, plus obsédante encore, à sa nature intime, à sa condition elle-même !

« Six personnages en quête d'auteur » se distingue par l'originalité de sa facture. Une facture insolite !

La pièce est connue. Elle met l'accent sur la réalité et la fiction.

Déplaçant les valeurs psychologiques traditionnelles, Pirandello nous « oblige à réfléchir et à repenser des problèmes que nous pensions avoir résolus une fois pour toutes ».

Et cela nous surprend, nous irrite aussi.

On se raidit, au départ, puis on sent petit à petit que des aiguilles chatouillent notre épiderme, puis le piquent, l'agacent quand le ton monte.

Cette pièce fut jouée en première hier soir.

Elle l'était dans la version française de Benjamin Crémieux avec une mise en scène de Pierre Lefèvre et dans les décors de Susan Holden.

Sur le plateau : La Comédie de l'Est. Une troupe extrêmement homogène et possédant quelques artistes au talent indiscutable. Témoin Claude Petitpierre dans le rôle du père. Sortant tout droit d'une réalité particulièrement expressive, il est ce petit bourgeois plongé dans le chaos le plus absolu, vidant son cœur comme les autres uniquement soucieux en fait d'élucider son propre cas. Rôle difficile, magnifiquement tenu. Avec autant de mesure que de nuance. Et la mère sut être comme la voulait Pirandello : terne et éplorée. Et la fille : rétive et ardente, belle par certains côtés. Tous donnaient un relief saisissant à « leur personnage ». Même ce fils crispé portant lui aussi le poids de son passé.

La Comédie de l'Est est sans aucun doute l'une des toutes bonnes troupes de France à l'heure actuelle. On peut être certain qu'elle va rencontrer partout, tout au long de la tournée qu'elle entreprend, un vif succès, un accueil chaleureux et qu'elle sera applaudie comme elle le fut au Casino-Théâtre de Sierre par un public d'abord réticent, mais qui ne tarda pas à entrer dans le jeu des héros de la pièce et de la manière dont Pirandello la présente pour mieux cerner la lutte qui s'élève entre deux éléments rendus encore plus distincts par les costumes et d'astucieux éclairages : les personnages (tels que nous les donne le texte) et les artistes (autrement dit les interprètes chargés de les traduire). Et c'est là qu'apparaît le divorce entre la réalité et la fiction.

Pour jouer une telle pièce, il fallait des acteurs et des actrices rompus aux difficultés du métier comme il s'en trouvent dans la Comédie de l'Est. Et c'est bien grâce à eux que nous avons passé une soirée à la fois intéressantes, passionnante. A Pirandello aussi dont la dextérité remarquable assure la conduite de cette œuvre qui est l'une des plus significatives de son théâtre.

f.-g. g.

Une nouvelle société se distingue

VIEGE (Mr) - Dernièrement, il nous a été donné d'assister à une exhibition de cavaliers lors des fêtes d'octobre organisées par le village de Gampel. En effet il existe à Viège un club d'équitation, qui fondé en 1962, avait été invité à se produire par les organisateurs de Gampel. Nous nous sommes laissés dire que cette nouvelle société locale, si pour le moment, se contente d'un effectif encore modeste, dispose néanmoins de cinq chevaux de race dont l'élégance rendrait jalouse plus d'une belle ! Elle aussi promise au plus bel avenir car son président Monsieur Remo Gentinetta s'est fixé une ligne de conduite d'idéaliste. Il veut mettre à la portée de chaque bourse, à l'encontre de ce que l'on pourrait croire, la possibilité de pratiquer ce nouveau sport. Aussi nous comprenons l'enthousiasme des spectateurs de dimanche après-midi et les applaudissements nourris à l'adresse des cavaliers. Ils avaient d'ailleurs fière allure dans leurs costumes seyants des grands jours qu'ils avaient revêtus pour leur première sortie officielle.

On va célébrer la Ste-Thérèse

NOES (FAV). — La fête de Ste-Thérèse est toujours célébrée avec un faste particulier à Noës où accourent de nombreux pèlerins venus de tout le Valais central. C'est dimanche prochain 6 octobre qu'on en célèbrera la solennité. Les messes seront dites à partir de 7 heures alors qu'à 10 heures on célèbrera l'office solennel. La relique de la sainte sera présentée à la vénération des fidèles à chaque messe.

La Bonne Tranche

La première demi-finale de « La bonne tranche », l'émission réalisée par Michel Dénériaz et patronnée par la Loterie Romande, se déroulera le jeudi 10 octobre, de 19 h. 45 à 20 h. 20, entre les villes de Vernayaz et Oron-la-Ville.

Vernayaz : halle de gymnastique. Reporteur : Paul Daniel.

Oron-la-Ville : salle de cinéma. Reporteur : Pierre Lang.

Toute la population est invitée à y participer en se rendant à 19 h. 30 au lieu de rendez-vous.

HOTEL ARNOLD - SIERRE

STOCKLI

EXPOSITION PROLONGEE
jusqu'au 6 octobre

P 510 L

Une belle réussite

GAMPEL (Mr) - Organisées pour la troisième fois les fêtes d'octobre de Gampel ont connu un magnifique succès ce dernier week-end. Le beau temps ayant été de la partie ce sont par centaines que les visiteurs arrivent de tout le Haut-Valais. Si la soirée de samedi fut variée à l'extrême, grâce au talent du conférencier bien connu de la radio, Olaf Spell, par contre le défilé qui parcourut les rues de la localité dimanche après-midi, a atteint un degré de perfection encore non égalé ces années passées. La présence de plusieurs corps de musique, les fameux fifres et tambours de Staldenried et de Niedergesteln, le club d'équitation de Viège et quelque 30 chars décorés avec goût ont été le clou d'une petite braderie dont on aurait plaisir à en voir d'autres.

La sortie obligatoire

SAAS-ALMAGELL (Mr) — Pendant les années de sa construction, le barrage de la Grande Dixence fut, pour ainsi dire, le point de mire de la plupart des sociétés partant en excursion. Aujourd'hui, c'est dans une autre vallée que, petit à petit, se tournent les regards. Nous pensons à la vallée d'Almagell où s'édifie l'imposante digue du Mattmark. Construction d'un tout autre genre la digue qui s'édifie pendant les quelques mois de beau à disposition reçoit la visite de nombreux groupes. Samedi dernier, c'était la section zurichoise de la Société suisse des techniciens. A ce groupe, se joignait la section haut-valaisanne et ce sont quelques 80 personnes qui purent pendant plusieurs heures cheminer sur les chantiers à ciel ouvert. Comme l'œuvre du Mattmark n'en est en ce moment qu'à son début, avec les années à venir, les chantiers d'Allmagell, de Zermeiggen et du Mattmark deviendront sans doute un but d'excursion très prisée.

Alusuisse a invité hier sa clientèle

CHIPPIS (FAV). — Au cours de la la journée d'hier, la direction d'Alusuisse avait invité sa clientèle à visiter ses nouvelles installations en Valais. Le Dr Syz, directeur des usines de Chippis, et M. Wohnlich, directeur des ventes de la société, de Zurich, ont reçu leurs clients, venus de toute la Suisse.

Une visite des laminoirs de Chippis et des nouvelles usines de Steg était prévue. A cette occasion, on a également évoqué les 75 ans d'Alusuisse dont le jubilé sera célébré l'an prochain.

Un banquet réunissant environ 200 personnes fut servi hier soir à l'Hôtel Château Bellevue.

Ils ont eu de la chance

VIEGE (Mr) - En effet, deux ouvriers de l'entreprise Gard et Cie de Sierre qui se rendaient aux carrières de la Viège sont tombés dans la rivière avec leur voiture. Cette dernière de marque ancienne est hors d'usage alors que le propriétaire, Monsieur Prospero Passera et son compagnon, s'ils furent quittes pour la peur, prirent néanmoins un bain assez froid dans le lit de la Viège Fort heureusement le niveau de l'eau était assez bas, car en pleine crue on aurait pu craindre le pire après la chute de deux mètres que firent les deux infortunés.

La Bourgeoisie 4 fois centenaire

RIED BRIGUE (Tr). — Notre journal a déjà signalé que la Bourgeoisie du village situé au pied du col du Simplon fêtera cet automne le 400me anniversaire de sa fondation. Pour commémorer dignement cet événement, les autorités communales organisent une fête du souvenir le 6 octobre prochain à laquelle prendront part les sociétés locales. Tandis que des discours seront prononcés, entre autres, par MM. von Roten, Conseiller d'Etat, et Borter, professeur au collège de Brigue et enfant de la Bourgeoisie jubilaire.

On renforce le téléphérique

STALDENRIED (Tr). — On sait que depuis quelque temps déjà le téléphérique de la localité subit de sérieuses améliorations. C'est ainsi que les pylônes et les différents câbles ont été renforcés afin de permettre la circulation de cabines transportant 12 personnes à la fois. Les travaux nécessaires sont déjà fort avancés, ce qui nous laisse supposer que pour les premiers jours du mois d'octobre les transports s'effectueront de nouveau normalement sur cette entreprise de transports qui subit un essor plus que réjouissant.

Importants travaux

RAROGNE (Tr) — Les autorités communales de Rarogne ne sont pas exemptes de soucis puisqu'elles vont prochainement entreprendre de grands travaux nécessités par la décision prise de doter la population d'un meilleur approvisionnement en eau potable. Le Bitschbach, torrent qui coule sur le territoire de la commune, subira également des transformations, réparties en deux étapes et qui auront pour effet de renforcer ses digues.

Martigny et les environs

La fusion ne sera plus un mythe

MARTIGNY. — Le comité institué en mars 1963 en vue de provoquer un dénouement rapide du problème de la fusion des deux communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg à enregistré avec satisfaction les décisions prises, quant à cet objet, par les conseils réunis le 17 septembre 1963. Toute la procédure a été ainsi mise au point, et la date de la consultation populaire définitivement arrêtée. La décision certainement positive que prendront, les 1 et 2 février 64, les assemblées primaires des communes intéressées, permettra à nos deux présidents de fonder la requête qu'ils devront adresser aux autorités cantonales compétentes.

Il convient ici de féliciter chaleureusement les membres de nos deux conseils municipaux d'avoir pris les dispositions qui permettront une solution rapide de ce problème vital pour l'avenir de notre agglomération.

Nos autorités ont penché pour le principe d'une majorité qualifiée. Il ne nous appartient pas de trancher le point de savoir si cette condition est juridiquement valable, les conseils s'étant réservé, pour le cas où cette majorité qualifiée ne serait pas acquise, d'examiner s'il y a lieu de ne pas en tenir compte.

Grâce à l'esprit de compréhension de nos édiles, nous pouvons affirmer à ce jour que la réunion de nos deux communes est pratiquement acquise, et nous sommes heureux de faire part à tous les citoyens qui nous ont incité à entreprendre notre action ou encouragea à la poursuivre que celle-ci n'a pas été vaine.

Il est évident que la tournure des événements nous autorise aujourd'hui à retirer purement et simplement la pétition lancée en vue d'obtenir une consultation populaire.

Celle-ci étant fixée, il reste encore à compléter l'information du citoyen. Les nombreux arguments déjà développés lui permettent de se faire une opinion favorable. Cependant, le comité estime de son devoir de soutenir l'action que ne manqueront pas d'entreprendre nos autorités pour obtenir un vote largement positif.

Le comité d'action.

Un beau défilé de mode

MARTIGNY (Pt) — Hier soir, les Martignerains ont eu le plaisir d'assister à un fort beau défilé de mode, intitulé « Couture et sport ». Celui-ci a été présenté par différentes maisons valaisannes à l'hôtel Central de Martigny. Disons tout de suite qu'il a obtenu un magnifique succès et une foule extrêmement nombreuse avait tenu à y assister.

De très jolies toilettes portées par des mannequins tout aussi jolis : voilà comme on pourrait résumer en quelques mots ce défilé de mode qui s'est poursuivi tard dans la soirée. En intermède, Robert Rouge, le sympathique chanteur de Martigny, qui s'accompagnait à la guitare, a su distraire le public par ses excellentes interprétations de fort bonnes chansons qui ont mis un point final à cette soirée très réussie.

Vol dans un café

MARTIGNY (FAV). — Une jeune sommelière de Martigny, qui avait déposé sa sacoche à l'intérieur d'un établissement public et s'était absentée quelques minutes, a eu la mauvaise surprise de ne pas retrouver son bien à son retour. Cette sacoche contenait plus de 200 francs. Plainte a été déposée et la police a ouvert une enquête.

Sion et la région

« A l'ombre du Franc-Tireur » de O'Casey

SION (FAV) — En page 8, nous donnons une critique détaillée de ce spectacle qui a été donné samedi soir à Monthey. « L'Ombre d'un Franc-Tireur », de Sean O'Casey, a été donné avec le même succès au Théâtre de Sion. Nous ne reviendrons donc pas sur ce spectacle attrayant et marquant une sûre progression de la sympathique troupe du Théâtre Populaire Romand.

Un fort beau concert

MARTIGNY — Dans le cadre des manifestations culturelles du Comptoir, les Jeunesses Musicales de Martigny ont offert aux mélomanes le premier concert de la saison en leur présentant l'Orchestre des Jeunesses Musicales suisses, dirigé par M. Robert Dunand, avec le concours de Devy Erlih, violoniste.

Contrairement à la fâcheuse attitude prise, un public nombreux garnissait la salle de l'hôtel de ville. Le programme, fort éclectique, comprenait des œuvres de compositeurs très divers, allant de Pergolese à Hindemith, en passant par Bach et Schubert. Ces œuvres furent commentées avec beaucoup de compétence et d'esprit par M. Robert Dunand.

Une plume plus autorisée que la mienne a déjà commenté ce concert, présenté dans diverses villes du canton. Comme partout ailleurs, les musiciens et le soliste ont reçu de la part du public de Martigny, l'accueil chaleureux que méritait leur prestation. Le succès remporté par ce premier concert est de bon augure pour la saison des Jeunesses Musicales.

Pépin.

Construction d'un chemin forestier

SAXON (dk) — La commune de Saxon vient de mettre en soumission les travaux de construction du chemin forestier dit de « La Boveresse ».

St-Maurice et le district

Bûcheron blessé

ST-MAURICE (FAV). — Dans la journée d'hier, M. Loss Hinario, âgé de 29 ans, domicilié aux Cases, près de St-Maurice, a été victime d'un accident de forêt. Alors qu'il coupait du bois dans la région de Val d'Illiez, le malheureux bûcheron a été atteint par un tronc. Souffrant d'une jambe cassée et de contusions, il a été transporté à la clinique St-Amé, à St-Maurice.

Monthey et le lac

Piéton happé par un train

COLLOMBEY (FAV). — Hier après-midi, vers 14 h. 30, M. Marius Proz, domicilié à Châteauneuf, qui traversait les voies devant le café des Collombes, à Collombey, a été happé par le train de l'AOMC qui l'a touché par son avant gauche. Le malheureux a été transporté à l'hôpital de Monthey, souffrant de diverses fractures et contusions.

Accrochage sur la place

MONTHEY (FAV). — Hier, en début de soirée, un accrochage s'est produit sur la place de Monthey entre une voiture neuchâteloise et une auto valaisanne. Il n'y a pas de blessé, mais on signale en revanche quelques dégâts matériels aux deux véhicules.

Nouvelles des industriels valaisans

Il y a une semaine déjà, se tenait, à Crans-sur-Sierre, l'assemblée annuelle des industriels valaisans, présidée par M. le Dr Werner Syz.

A cette occasion, plusieurs nouvelles industries furent reçues comme nouveaux membres et nous nous faisons un plaisir d'en donner la liste :

1. Atelier de construction mécanique Mécoval, Conthey ;
2. Maison Bally S.A., Sion ;
3. Fabrique d'horlogerie Michel Carron, Fully ;
4. Fabrique de vêtements de Martigny S.A., Martigny ;
5. Maison « Le Garenne S.A. », Monthey ;
6. Retorderie Michel Lattion, Orsières ;
7. Minoterie de Plainpalais S.A., Sion ;
8. Les Fils de J. Tschopp-Zwissig, Sierre ;
9. Zinguerie de Sion, Sion ;
10. Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A., Isérables.

Soulignons encore que, lors de cette assemblée, l'Union des industriels valaisans fit sienne une proposition de M. Joseph Giovanola, concernant la création d'un technicum en Valais et décida de prendre une participation aux Jeux olympiques d'hiver 1968, en affectant, dans ce but, la totalité d'une cotisation annuelle.

M. Raymond Deonna, directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse, à Genève, présenta un magistral rapport sur des problèmes suisses d'actualité.

La tension augmente en Algérie
On veut la chute de la dictature

MICHELET (Afp). — « La résistance au pouvoir ne finira que par la chute de la dictature et l'instauration d'un régime démocratique pour lequel notre peuple a combattu pendant sept ans. Nous avons la certitude sereine que la population nous est acquise et notre action, qui n'est pas un putsch militaire, sera de prévenir avant tout toute provocation », a déclaré cette nuit M. Hocine Ait Ahmed.

Cette déclaration, l'animateur du front des forces socialistes l'a faite dans le nouveau PC qu'il a fait installer en plein cœur de la montagne kabyle, à quelques kilomètres de Michelet, dans une bâtisse dont les larges murs de pierres sèches et les couloirs voutés font penser à une forteresse.

M. Hocine Ait Ahmed venait de tenir une réunion avec le colonel Mohand ou El Hadj, les députés Mourad Oussedik, Ali Yahia, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Arezki Hermouche et le colonel Sadok, ancien chef maquisard et également député.

Le colonel Mohand ou El Hadj, qui a revêtu depuis avant-hier matin une tenue kaki de combat, a déclaré pour sa part qu'il ne retrancherait rien à la déclaration publiée lundi par le FFS qui qualifiait de « ridicule et vaine » la mesure gouvernementale par laquelle il était relevé de son commandement. Il a ajouté : « Je resterai le colonel qui a gagné ses grades dans le maquis. Je ne suis pas assoiffé de pouvoir. Les soldats et les officiers ne tireront jamais sur moi et je tiendrai le pouvoir pour responsable de tout incident ou agression des Algériens entre eux ».

A propos des contacts qui ont eu lieu à Michelet entre les soldats de la 7e Région militaire et des gendarmes envoyés par le pouvoir central et qui ont quitté ce village comme celui de Fort National avant-hier soir, M. Ait Ahmed a déclalré qu'il y avait eu entre eux « fraternisation et communion de sentiments sinon d'objectifs idéologiques ».

Interrogé sur la suite que lui et les autres membres dirigeants du FFS entendaient donner à la situation présente, M. Ait Ahmed a déclaré que ce qui relevait de la stratégie militaire était couvert par le secret. « Mais, a-t-il ajouté, la manifestation de Tizi-Ouzou a été le commencement d'un processus dont les développements dépendront du quadrillage policier et des forces en présence. Notre dispositif est avant tout politique et l'attitude des militaires exprime avant tout le mécontentement du peuple ».

Le leader du FFS a dit encore que les officiers de la 7e Région militaire qui ont exprimé leur soutien au gouvernement « ne sont que des instruments du régime parachutés en Kabylie depuis longtemps pour le renseigner ». Il a ajouté que le commandant Zerguini « était un ancien officier des forces de l'ordre françaises qui avait, en son temps, combattu contre les patriotes algériens »

Interrogé enfin sur les moyens financiers dont il disposait et sur d'éventuels contacts qu'il aurait pu prendre avec des puissances étrangères, M. Ait Ahmed a répondu à la première question : « Le peuple algérien est un trésor inépuisable ». A la seconde question, il a déclaré qu'il n'avait pas pris de contacts avec une puissance étrangère et que s'il en avait pris il ne l'aurait pas dit.

Une pluie de parachutes ces jours en Turquie

Au cours des grandes manœuvres des troupes de l'OTAN en Turquie, un millier de parachutistes de la 8me division américaine d'infanterie aéroportée ont effectué un saut collectif. Armes et ravitaillement prennent le même chemin.

Ben Bella supplie ses frères de ne pas verser de sang

ALGER (Afp). — « Nous demandons aux frères qui essaient de semer le trouble de ne pas répandre le sang. Suffisamment de sang a déjà coulé dans le pays », a déclaré M. Ben Bella dans son discours.

« Mohand ou el Hadj et Ait Ahmed nous parlent de socialisme, nous leur demandons de quel socialisme il s'agit. Leur socialisme pourri ou le nôtre ? Répondez-leur », a dit le président Ben Bella. Cette phrase a été saluée par une ovation de la foule, qui applaudit très fréquemment.

« La majorité des manifestants du meeting de Tizi Ouzou sont ceux que nous avons dépossédés par les mesures d'auto-gestion. Leur sort est lié aux comptes en banque qu'ils ont à l'étranger », a poursuivi M. Ben Bella.

« Je dis à nos frères de Rabat et de Marrakech qui ont massé des soldats à nos frontières — a déclaré d'autre part le chef de l'Etat algérien — je leur dis et je leur rappelle que 800 000 soldats français n'ont pu vaincre ce pays. Cette concentration de l'armée marocaine, et les agissements du FFS à Tizi Ouzou, prouvent qu'il s'agit d'une action concertée. Tout ceci a été tramé dans l'ombre à l'étranger », a affirmé M. Ben Bella.

« Nous disons à nos frères du Maroc de mettre fin à leurs exactions envers leurs frères algériens, qui résident depuis 20 ans au Maroc, et qui sont chassés impitoyablement. Ces frères algériens sont dépossédés de leurs biens, en contradiction avec les accords que nous avons signé dernièrement avec le Maroc pour que chacun des deux pays respecte les ressortissants de l'autre », a-t-il dit.

« Nous savons, a-t-il ajouté, qu'il y a des gens qui pensent que leurs manœuvres à Tizi Ouzou allaient nous empêcher d'envoyer notre délégation à Moscou pour réaliser un accord soviéto-algérien. Je leur dis que cet accord se fera malgré eux. Je leur dis aussi que j'irai à l'ONU et que j'y prendrai la parole. Même si je dois aller et revenir le même jour », a affirmé le chef de l'Etat algérien.

Rentrée prodigieuse de Maurice Chevalier
Il danse le twist à plus de 75 ans

PARIS (AFP) — Le Tout-Paris a fait lundi soir un accueil unanimement qualifié de délirant à Maurice Chevalier qui, à 75 ans, après sept ans d'absence de la scène parisienne, reprenait contact avec le public parisien au Théâtre des Champs-Elysées.

Dès qu'il apparut sur les planches, en smoking bleu et le canotier sur l'oreille, le teint rose et le sourire aux lèvres, le créateur de « Ma Pomme » fut salué par un tonnerre d'applaudissements, hommage d'un parterre où le comte et la comtesse de Paris et plusieurs ministres côtoyaient des dizaines de vedettes du monde des Lettres et des Arts.

Le célèbre fantaisiste fit alterner ses gags, ses souvenirs, ses numéros de mime, avec des chansons interprétées tantôt en français et tantôt en anglais, avec l'accent qui avait conquis New York.

Ne dédaignant même pas le twist, Maurice Chevalier a tenu sa scène une heure et demie durant et lorsque, après dix rappels, il s'avança sur le devant de la scène, visiblement ému, sous une pluie de fleurs, ce fut pour dire simplement : « Vous m'avez donné la plus grande, la plus belle soirée de toute ma vie ».

Ils dépouillent un pays...

POINTE-A-PITRE (Afp). — « La junte militaire dominicaine n'a pas de tendance politique définie. Il s'agit d'un coup d'Etat typiquement latino-américain, dirigé par cinq chefs militaires qui voudraient des privilèges pour eux et leurs amis, et dépouiller pour cela le peuple dominicain », a déclaré M Juan Bosch, ancien président de la République dominicaine, à son arrivée à Pointe-à-Pitre.

● PEKIN (Afp). — Un demi-million de personnes ont participé hier matin au défilé sous la porte de Tien an Men, à Pékin, à l'occasion du 14me anniversaire de la République populaire de Chine, annonce la radio de Pékin.

Socialisme indispensable

SCARBOROUGH (Afp). — « Si le socialisme n'existait pas, il faudrait l'inventer pour parer à l'automation», a déclaré hier matin M. Harold Wilson en ouvrant devant le congrès annuel du parti travailliste un grand débat sur la « révolution scientifique ».

Applaudi pendant plusieurs minutes par les délégués, le successeur de M. Hugues Gaitskell a toutefois ajouté que le parti travailliste se refusait à être « doctrinaire ». Le but du prochain gouvernement travailliste sera d'instaurer une fructueuse coopération entre le secteur public et le secteur privé.

Pleins pouvoirs pour Adoula

LEOPOLDVILLE (Reuter) — Le président Kasavubu a conféré mardi au gouvernement de M. Cyrille Adoula les pleins pouvoirs législatifs jusqu'à ce que la nouvelle Constitution de la République du Congo entre en vigueur. Le président a clos la session parlementaire en cours après que l'Assemblée législative eut refusé de se constituer en Assemblée constituante, ainsi que le président Kasavubu en avait donné l'ordre il y a un mois. Il a déclaré mardi qu'une commission mixte, qui a été constituée lundi, doit, dans les cent jours suivant sa première séance, présenter un projet de Constitution que le peuple doit approuver.

M. «K» parle du marché des céréales particulièrement catastrophique

MOSCOU (Afp). — « Nous avons dû acheter des céréales à l'étranger, dont 6 800 000 tonnes de blé au Canada et 1 800 000 tonnes en Australie », a déclaré M. Nikita Khrouchtchev dans une allocution prononcée le 26 septembre dernier à Krasnodar devant les responsables agricoles du Caucase du Nord, et que publient les « Izvestia ».

Après avoir indiqué de l'URSS était souvent sujette à la sécheresse, particulièrement en Sibérie occidentale, dans le Kazakhstan, dans la Volga et l'Ukraine méridionale, le président du conseil soviétique a souligné que comme d'autres pays européens, l'Union soviétique a souffert d'un hiver 1962-63 extrêmement rigoureux.

« Voilà pourquoi, a-t-il poursuivi, les céréales d'hiver, le blé surtout, ont gelé sur de grandes surfaces et qu'il a fallu procéder à un réensemencement avec d'autres cultures. Nous n'avions plus la possibilité d'obtenir une bonne récolte ».

« En outre, a ajouté M. Khrouchtchev, l'été a été assez sec et chaud. La température élevée et l'absence de pluie ont été constatées au moment même de la croissance des céréales ».

« Ces conditions climatiques défavorables ont créé en 1963 une situation difficile, a poursuivi le président du conseil soviétique, et nous ne pourrons pas réunir la quantité de céréales sur laquelle nous comptions. Dans ces conditions, le comité central du parti communiste de l'URSS a dû s'adresser au parti et au peuple pour leur demander d'utiliser les céréales d'une manière plus économique tant pour l'alimentation que pour la nourriture du bétail et les besoins techniques. Si nous les utilisons avec économie, les ressources de pain disponibles seront suffisantes pour approvisionner normalement la population ».

Auparavant, il avait indiqué que le « comité central du parti élaborait actuellement des mesures qui permettront de créer une base stable assurant au pays la garantie de récoltes élevées des cultures, et avant tout des céréales ». A cette fin, a-t-il précisé, le comité central se réunira en session plénière fin novembre pour étudier la question de l'industrie chimique et de la production d'engrais, après quoi « nous préparerons et tiendrons probablement un autre plenum du comité central consacré aux questions agricoles, afin de trouver les moyens concrets pour réaliser le programme du parti dans le domaine du développement de la production agricole ».

Chute d'un avion

STOCKHOLM (Reuter). — Un avion à réaction du type « Lansen », de l'aviation suédoise s'est écrasé au sol sur la côte méridionale de la Suède près de Sirrisham, mardi soir. Les deux pilotes n'ont pas été retrouvés et on pense qu'ils ont péri.

VALAIS • VALAIS •

Rencontre des gouvernements bernois et valaisan

Dans le cadre de la rencontre des gouvernements des cantons de Berne et du Valais, leur programme les a conduit mardi soir à St-Imier, où ils ont été reçus par la municipalité. Ils ont pris le repas du soir à l'hôtel des Treize-Cantons. Leur présence a été agrémentée par un concert du corps de musique de St-Imier. Les deux gouvernements étaient accompagnés des chanceliers d'Etat. Aujourd'hui, ils feront la traditionnelle randonnée à travers les Franches-Montagnes.

Républicaine depuis hier, la Nigéria ne modifiera pas ses structures

PARIS (Afp). — Indépendante depuis octobre 1960, la Fédération de Nigeria est également républicaine depuis hier.

L'instauration du nouveau régime ne modifiera pas sensiblement ses structures nationales. La constitution républicaine diffèrera, en effet, peu de l'institution précédente. Par rapport à celle des républiques africaines francophones et à celle du Ghana, elle présentera l'originalité de ne pas concentrer entre les mêmes mains la présidence de la République et la présidence du gouvernement. Elle se rapprochera, par contre, de la constitution tanganyikaise à direction bicéphale.

Le président de la République, qui commandera en chef les forces armées, exercera le pouvoir exécutif « en consultation avec le premier ministre », qu'il s'agisse des affaires étrangères ou de questions intérieures telles que les nominations de magistrats.

Chacune des quatre régions groupées en fédération comptera son propre gouvernement et ses propres assemblées régionales. Elle conservera de ce fait une large autonomie administrative.

Les questions d' « ordre national » — défense, sécurité intérieure, santé publique, finances notamment — seront du ressort du gouvernement fédéral et des deux chambres fédérales (chambre des représentants et Sénat).

C'est sur un vétéran de la lutte pour l'indépendance, M. Namdi Azikiwe, que ses compatriotes appellent familièrement « Zik », que le choix unanime des Nigériens s'est porté pour assumer la première magistrature de l'Etat. Agé de 59 ans, M. Azikiwe est diplômé d'études supérieures de philosophie et d'anthropologie de l'université de Lincoln et de l'université de Pennsylvanie et docteur honoris causa de l'université d'Howard (Etats-Unis).

Un demi-million offert pour la tête de Valachi

Une récompense de 100 000 dollars, soit environ 420 000 francs suisses, a été mise sur la tête de Joseph Valachi par les organisations de gangsters américains. En effet, cet ancien « collègue » qui purge une peine à vie pour meurtre et trafic de drogue s'est décidé à parler à la police, et comme il sait de quoi il parle, il n'est pas étonnant que les gangsters aient promis cette somme à qui le tue ou le livre à eux. Valachi a été placé sous protection militaire, ce qui donne une idée de l'importance que l'on donne à ses « propos ». Voici Valachi (au centre) amené vers la salle où il parlera devant une commission du Sénat.